

LA NOUVELLE-FRANCE



Sceau de la Compagnie de la Nouvelle-France ou des
Cent Associés.

LA
NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISANT TOUS LES MOIS

SCIENCES—LETTRES—ARTS

1917

TOME SEIZIÈME

DE LA COLLECTION

QUÉBEC

BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »

2, rue Port-Dauphin



LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVI

JANVIER 1917

No 1

LE CÉSARO-PAPISME ET LE MONOTHÉLISME

(Suite)

PUBLICATION DE L'ECTHÈSE ET DU TYPE.

En attendant, le Basileus Héraclius, qui venait de repousser l'invasion des Perses, mais qui était menacé de celle des Arabes, conduits par Mahomet au pillage des riches provinces méridionales de l'Empire, comprit que c'était une faute politique de premier ordre de s'aliéner des sujets à propos de croyances religieuses. N'allait-il pas suffire qu'un nouveau maître vînt donner aux monophysites l'espoir de la protection ou même de la simple liberté pour être accepté par eux et salué comme un sauveur ?

Le vainqueur des Perses s'ouvrit de ses perplexités au patriarche Sergius. Celui-ci, qui avait sans doute des tendances monophysites, étant né de parents jacobites, sourit agréablement à l'occasion qui se présentait à lui de s'ériger en docteur suprême de l'Orient; il s'empressa de proposer un compromis dogmatique qu'il croyait de nature à satisfaire les chrétiens de toute nuance. Comme il y avait eu des semi-ariens, il y avait des semi-monophysites. Sergius se rangea du côté de ces derniers, et composa une encyclique qu'Héraclius transforma en édit impérial sous le titre d'*Ecthèse* ou *Exposition*, prescrivant de faire le silence sur une ou deux opérations dans le Christ et de ne parler que d'un seul opérant. Ainsi, tout en ordonnant le silence sur une ou deux opérations, l'édit, par une sorte de contradiction, proclamait l'unicité de volonté en Jésus. Il imposait le *monothélisme* sous une forme déguisée et fermait la bouche aux défenseurs de l'orthodoxie. La nouvelle doctrine, du reste, ne manquait pas de subtilité. Sans doute, dans le Christ chacune des deux natures physiques conserve ses propriétés, ses

énergies, ses opérations particulières; cependant il n'y a qu'une personne dans cette admirable composé théandrique; il n'y a qu'une volonté morale, la volonté humaine étant parfaitement docile à la volonté divine et ne lui résistant jamais efficacement. Les intriguants byzantins comptaient sur la confusion de l'ordre physique avec l'ordre moral pour faire admettre leur expédient par la masse des fidèles; quant à eux ils entendaient bien affirmer une seule opération physique, et donnaient ainsi gain de cause aux monophysites, puisque l'unicité d'opération entraîne nécessairement l'unicité de nature. Le monothélisme n'avait commencé à remuer l'Orient qu'après la recouvrance de l'Égypte par Héraclius, alors que Cyrus (630) avait été élevé sur le siège d'Alexandrie, et avait ramené les Sévériens à sa communion sur la base de cette nouvelle doctrine (633). Mais les monophysites se flattèrent, non sans raison, d'avoir simplement amené les Chalcédoniens à penser comme eux. Le moine Sophrone, alors d'Alexandrie, fut effrayé de cet état des esprits; il vint en toute hâte à Constantinople en avertir le patriarche Sergius. Il s'adressait mal. Celui-ci rassura le bon moine, qui ne se le tint pas pour dit. Ayant été élevé sur le siège de Jérusalem (634) peu après son retour dans cette ville, il ne tarda pas à lancer une lettre synodale, où il opposait clairement au monothélisme la doctrine catholique. L'adversaire menaçait de devenir inquiétant, surtout s'il allait avoir l'Occident pour lui. Sergius résolut donc de prévenir le pape Honorius. Dans sa lettre il vanta le retour des monophysites d'Égypte; il montra qu'il valait mieux ne parler ni d'une, ni de deux opérations; ni d'une, parce que cela pourrait induire à nier les deux natures; ni de deux, parce que cela pourrait faire croire à deux volontés opposées. Honorius, qui se représentait déjà ce pauvre Orient de nouveau en feu pour des querelles de religion, donne son assentiment au silence que recommandait l'astucieux Byzantin. Il fit ainsi preuve d'un manque de sagacité, mais ne sanctionna nullement une erreur. Le sens dogmatique du terme "énergie" (*mia energia*), qu'on employait dans la discussion, n'était point fixé. En approuvant qu'on ne parlât que d'une seule énergie dans le Christ, Honorius entendait évidemment désigner une seule volonté morale (1).

(1) cf. COLOMBIER, *Études*, année 1870. HERGENROTHER, 1, p. 336.

Du reste Sophrone avait envoyé des députés à Rome pour éclairer le pape. Mais Honorius était mort à leur arrivée (638). Sophrone avait lui-même quitté cette terre quelques mois auparavant, peu après la conquête de Jérusalem par les Arabes. Sergius profita de la disparition de ces deux personnages pour faire publier l'*Ecthèse* qui parut justement vers la fin de 638. Sanctionnée d'abord dans un concile de Constantinople, cette exposition de foi fut souscrite par tous les Patriarches d'Orient, mais condamnée par le pape Jean IV (640). Dès lors la lutte recommença: l'*Ecthèse* ne fut plus qu'un nouveau brandon de discorde, ayant ses partisans et ses adversaires. Il est de la destinée de ces hommes politiques, qui croient tout concilier par des demi-mesures, de toujours échouer. Que voulez-vous? Le peuple n'est pas habitué à leurs finesses: il ne comprend pas qu'on joue ainsi avec la vérité; les faux-fuyants, les sous-entendus, les demi-mots ne sauraient le satisfaire: il lui faut des *oui* ou des *non*. C'est justement ce qu'Héraclius ne lui donnait pas. Le malheureux prince eut le temps de voir les déplorables résultats de son édit, ainsi que l'invasion de ses provinces du Sud; il mourut de chagrin, dit-on, en l'année 641, rejetant la responsabilité de l'*Ecthèse* sur Sergius, qui était lui-même mort deux ans plus tôt (639).

Mais dans cette tempête, comme dans celle soulevée par Acace, l'énergie des papes ne laissa rien à désirer; ils n'hésitèrent pas à multiplier les coups d'autorité, même à l'égard du "très saint siège de Constantinople." Leur primauté en sortit plus évidente; et les Byzantins ne furent que plus inexcusables de résister à une lumière qui jaillissait avec une clarté croissante de leurs incessantes révoltes. Mais voyons la suite des événements.

Théodore avait succédé à Jean IV (11 octobre 640), sur le siège apostolique. Il exigea de l'empereur Constant II que Pyrrhus, successeur de Sergius, obstiné défenseur de l'*Ecthèse*, fût déposé et envoyé à Rome. Gravement compromis dans des intrigues politiques, Pyrrhus finit par être chassé de Constantinople et relégué en Afrique, où il rencontra une victime des Monothélites, le célèbre abbé Maxime (1). L'éloquence du moine amena le patriarche exilé

(1) Maxime était un abbé d'un monastère de Chalcédoine. Il avait fui en Afrique pour échapper aux fureurs des hérétiques. Il revint sous Constant II défendre la foi. J'ai rapporté plus haut un interrogatoire fameux qu'il eut à subir à propos de la dignité sacerdotale des empereurs. cf. HÉFÉLÉ, IV, pp. 61 et 199 et pp. 114 et 199, où est raconté le martyre de l'abbé.

à rétracter ses erreurs, et ils se rendirent ensemble à Rome; mais Pyrrhus étant revenu à ses errements dogmatiques fut condamné sans restriction. Auprès de Paul, son successeur, le pape fit de vives instances pour qu'il rompît ouvertement avec le monothélisme. L'exhortation n'était pas sans motifs; car Constant II, malgré qu'il eût assuré à Théodore qu'il avait fait lacérer l'*Ectbèse*, ne laissait pas de lui donner son appui. Paul répondit humblement; mais se retrancha, pour ne pas agir, derrière l'autorité des Pères, de Sergius et d'Honorius. S'apercevant qu'il n'aboutissait à rien avec le patriarche de Constantinople, Théodore s'adressa ailleurs. Il nomma Etienne de Dora (le même que Sophrone avait jadis envoyé comme député à Rome) vicaire apostolique pour la Palestine et le chargea de déposer tous les évêques institués par Sergius de Joppé, un monothélite avéré. Devant cet acte de juridiction souveraine de la part du successeur de Pierre, Paul jugea prudent de ne pas prolonger sa résistance.

Va-t-il se soumettre simplement? Le triomphe serait trop beau pour Rome, et la simplicité surtout dans la soumission est trop peu en harmonie avec la mentalité byzantine. Il fait retirer l'*Ectbèse* qui ne devait pas tenir beaucoup au cœur de Constant II, puisqu'il n'en était pas l'auteur, et la fait remplacer par le *Type* (*typos*, formulaire) interdisant sous les peines les plus graves toute discussion sur une ou deux volontés en Jésus-Christ (648) (1). Le nouvel édit rejette la *mia energia* ainsi que le *en thelima*. L'impartialité qu'il affecte est ce qui le distingue de l'*Ectbèse*. "Car, pour le fond, ils s'accordent tous les deux à dire que le développement dogmatique doit s'arrêter là où l'ont conduit les cinq conciles œcuméniques, et que toute autre question en dehors de ce programme doit être écartée." (HÉFÉLÉ, l. c.) "Le silence imposé sur la doctrine catholique équivalait à une oppression, ainsi que le prouva Maxime. Plusieurs disaient par manière de moquerie qu'on était obligé maintenant de concevoir le Christ sans esprit et sans âme, sans mouvement et sans vie, mort en quelque sorte; que le progrès dogmatique était condamné à la stagnation, puisqu'il fallait s'en tenir aux maximes des Pères et aux cinq conciles généraux. Il était du reste impossible, une fois la querelle échauffée, de l'apaiser par une parole d'au-

(1) Cf. HÉFÉLÉ, IV p. 85.

torité; et d'ailleurs ce qui était en jeu n'était rien moins que la doctrine tout entière de l'Incarnation. Grâce à Maxime et à Sophrone, on voyait de plus en plus clairement l'opposition qui existait entre *dyothélites* et *monothélites*" (HERGENROTHER. II. p. 322).

Au mois d'octobre 549, le pape Martin 1er, élu depuis trois mois, affirma d'une façon éclatante son autorité de Docteur suprême de l'Eglise du Christ. Dans un concile tenu à Latran, au milieu de 500 évêques, il condamna le *Type* et l'*Ecthèse*, ainsi que les hérésiarques Sergius, Paul, Cyrus d'Alexandrie et Théodore de Pharan (en Arabie); il envoya les actes de ce Concile, traduits en grec, à l'empereur et à tous les évêques; il nomma Jean de Philadelphie son vicaire dans les diocèses d'Antioche et de Jérusalem; il déposa Paul de Thessalonique, imbu de monothélisme, se prononça formellement contre les patriarches hérétiques Pierre d'Alexandrie et Macédonius d'Antioche; il exhorta les évêques d'Afrique à rester fermes dans la foi; il invita les évêques francs à tenir des conciles contre la nouvelle hérésie. Le pape prévoyait un effroyable orage; il en prévenait l'Eglise entière et l'engageait à ne pas plier. Pour juger de l'irritation de Constant II en face de pareils actes il suffit de se rappeler que le Basileus avait prétendu imposer le *Type* au concile de Latran, et donné ordre à Olympius, exarque de Ravenne, de déposer le pape en cas de refus. Olympius échoua; mais son successeur, Théodore Calliopos, se chargea de venger le maître. Martin 1er fut saisi, amené à Constantinople, emprisonné, jugé, accusé d'avoir conspiré contre l'empereur, de s'être allié aux Sarrasins, d'avoir falsifié et blasphémé la Sainte Vierge, et pour tous ces crimes envoyé mourir en exil à Chersan (16 septembre, 655). Maxime et deux de ses disciples, du nom d'Anastase, subirent également un long et terrible martyre.

Les plus mauvais jours de Constance étaient revenus. En 655, après la mort de Paul, Pyrrhus remonta sur le siège de Constantinople, l'occupa quatre mois et vingt jours, Pierre, qui lui succéda, chercha un nouveau compromis; il imagina la théorie des trois volontés dans le Christ, l'une personnelle et deux naturelles. Il était persuadé qu'il réconcilierait ainsi catholiques et monothélites. Mais la trouvaille fut rejetée par Rome. Le pape Vitalien, élu en 657, envoya à Constantinople des légats, qu'on s'efforça, comme à l'ordinaire, de corrompre. Cependant Pierre cessa de parler de

sa théorie des trois volontés; il inséra le nom de Vitalien dans les diptyques de son église, ce qui n'avait été fait pour aucune pape depuis Honorius. L'empereur se rendit à Rome, eut une entrevue cordiale avec Vitalien; la persécution diminuait de violence lorsque Constant II, en marche pour revenir sur les rives de la Corne d'or, s'arrêta à Syracuse, et y mourut dans un bain (15 juillet 668). Le monothélisme régna paisiblement sous ses successeurs jusqu'en 678, époque où Constantin Pogonat, ayant conclu des traités avantageux avec les Arabes et les Avars, songea à établir une concorde définitive entre l'Orient et l'Occident. Par ses soins et ceux du pape Agathon fut convoqué, à Constantinople, en l'année 680, le sixième Concile œcuménique, qui porta le coup fatal à l'erreur monothélite, Ses partisans ne relevèrent la tête que sous Philippique Bardanes, qui enleva à Justinien II la couronne et la vie (711). Le nouvel empereur chassa le patriarche Cyrus, le remplaça par un nommé Jean, tout entier à sa dévotion; il fit décréter par un concilia-bule (712) qu'on n'enseignerait qu'une volonté dans le Christ. La plupart des évêques orientaux se soumirent; les actes du 6ème concile œcuménique furent brûlés. Heureusement la Providence ne donna pas le temps au nouveau despote d'affermir ses innovations. Il fut renversé en 713 et remplacé par Anastase II. A partir de cette date l'autorité du 6ème concile fut universellement reconnue. Des monothélites récalcitrants restèrent pourtant assez nombreux en Syrie. Les Maronites semblent avoir longtemps suivi cette doctrine, quoi qu'en disent leurs descendants (1).

De cet exposé succinct des luttes suscitées par les grandes hérésies, qui virent le jour aux 4ème, 5ème, 6ème et 7ème siècles, il ressort clairement que l'Esprit Saint a fait une œuvre magnifique par les Grecs. Il s'est servi de leur esprit aiguë et subtil pour définir avec l'exactitude la plus heureuse les rapports délicats et cachés des natures en Jésus-Christ. Au point de vue dogmatique l'Eglise universelle n'a rien de plus précieux que les Actes des grands conciles d'Orient. Mais au milieu de quelles écœurantes intrigues la vérité s'est fait jour! Comme l'immuable austérité du dogme semble peser à ces tempéraments de sophistes que sont les Byzantins! Comme ils sont agacés par cet importun veilleur de Rome,

(1) Cf. HERGENROTHER, II, p. 346.

qui s'acharne à ne pas admirer les merveilleux systèmes qu'ils ont inventés pour apaiser les dissentiments religieux de l'Empire ! Acace, Sergius, Paul avaient pourtant imaginé des compromis si finement agencés ! Evidemment, si le Patriarche de l'Occident ne s'extasie pas devant pareilles trouvailles, c'est que son esprit est plus ou moins épaissi par l'habitude de traiter avec les barbares ! Aussi, pour les imposer (ces mêmes trouvailles), en dépit des protestations de l'évêque de Rome, les moyens les plus contradictoires leur paraissent bons. Tantôt ils en appellent à un nouveau concile, tantôt ils prononcent que le dogme a atteint son plein développement avec tel ou tel concile, et que c'est criminel à un synode subséquent de s'en occuper encore. Voyez au Brigandage d'Ephèse. Dioscore fait lire les actes de la sixième session du premier concile de cette ville, où défense est faite à tous, prêtres et laïques, de composer ou répandre une profession de foi différente de celle de Nicée, et de rien ajouter à ce symbole. Evidemment cette défense ne visait que les additions et formules de nature à altérer ce symbole, ou émises par des particuliers. Mais le fougueux patriarche égyptien se soucie bien de la pensée des Pères; il a découvert là une arme contre Flavian, et prétend s'en servir. Comment ! L'évêque de Constantinople a osé expliquer le symbole de Nicée ! Il a osé l'interpréter en défaveur d'Eutychès ! Il a condamné le monophysisme au nom de ce même symbole ! Pas d'hésitation possible ! Flavian tombe sous les anathèmes du concile d'Ephèse ! Ainsi commente Dioscore; ainsi approuvent nombre de prélats serviles, et Flavian est déposé !

Ne rien penser, ne rien rechercher, ne rien discuter au delà du symbole de Nicée, telle est la loi édictée par Dioscore. Certes une pareille atrophie imposée à l'intelligence humaine par les audacieux chercheurs d'Alexandrie et de Byzance aurait de quoi nous stupéfier, si nous ne savions qu'il ne s'agit là nullement d'une règle de conduite, mais d'une machine de guerre, inventée pour la circonstance.

L'histoire du Bas-Empire est remplie de ces déloyautés et petites, qui ramènent au service de l'égoïsme et de la vanité les décisions des grandes assises de l'Eglise. Voyez encore ! Quel est le cri de ralliement des monophysites ? S'en tenir aux trois premiers conciles œcuméniques. Ceux-ci ont fait œuvre salutaire ; le concile de

Chalcédoine a fait œuvre de Satan. Les empereurs s'élèvent de toutes leurs forces contre cet absurde mot d'ordre. Mais quelle autorité ont-ils en la question, eux qui se servent absolument du même procédé, quand leurs passions l'exigent? Le *Type* de Constant ne proclame-t-il pas que le dogme est tout entier compris dans les cinq premiers conciles œcuméniques? N'interdit-il pas de rien rechercher au delà? Tantôt c'est trois, tantôt quatre, tantôt cinq conciles qui ont doté l'Eglise de son corps doctrinal; le nombre varie avec la lubie des princes. Pourquoi? parceque chacun veut avoir la gloire de fixer l'immuable enseignement de l'humanité.

Photius sera bien de la même école. Quel sera le grand crime des Latins à ses yeux? D'avoir ajouté un mot au symbole Nicée.-Constantinopolitain. Assurément cela aurait pu être grave. Un iota dans le symbole arien altérerait l'essence du Christianisme. Mais si ce mot n'est qu'une expression plus nette de la vérité, à quoi bon chicaner? Eh! oui, tel est le langage du bon sens; mais le Byzantin retors qui veut s'affranchir de la tutelle romaine n'y trouve pas son compte. Un mot est ajouté au symbole; il n'en demande pas davantage: l'Occident est hérétique; il l'anathématise et se sépare bruyamment de lui.

Et voilà l'Eglise grecque qui se fige dans les huit premiers conciles œcuméniques, qui reprend le cri de guerre des Eutychiens et des Monothélites, qu'elle avait elle-même condamnés. Jadis c'étaient les trois ou cinq premiers conciles, au delà desquels il était défendu de rien rechercher. Désormais, se seront les huit premiers; nous entendons bien, non pas six, non pas sept, nos pas neuf, mais huit. (1) Les évêques occidentaux auront beau s'assembler, tenir des conciles à leur tour, ils ne pourront plus décréter que des faussetés!

Toute l'inspiration divine se sera épuisée chez les Grecs! Ainsi le déclara Photius. Ainsi l'avait déclaré Constant avant lui. Mais Constant avait eu tort, Photius aura raison, foi de Photius lui-même! O comédiens!

(A suivre.)

M. TAMISIER, S. J.

(1) Photius cependant en ajoutera un neuvième.

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (1)

(Suite)

UNE VISITE INATTENDUE

Seul, toujours seul dans sa retraite lointaine et sauvage, Saul se recueillait et priaït. Souvent il jeûnait des jours entiers, faute de nourriture, quand le soleil trop ardent desséchait les plantes sauvages dont il se nourrissait, ou quand les bergers de Madian s'en allaient bien loin à la recherche de meilleurs pâturages pour leurs troupeaux.

Quand ses yeux moins malades lui permettaient de lire, il lisait les livres de Moïse, qu'il avait emportés avec lui, et il essayait de pénétrer les grands mystères du Mosaïsme et du Messianisme.

Il lisait aussi le prophète Isaïe. Mais bien souvent, comme l'eunuque, ministre de la reine d'Ethiopie, il lisait sans comprendre. Il priaït alors, et l'Esprit l'inspirait. Parfois, il avait des ravissements, et c'était Jésus de Nazareth qui lui apparaissait et qui l'enseignait. Quelles leçons admirables tombaient alors de la bouche du divin Maître !

Hors ces visites de Dieu, dont il était favorisé, comme ses maîtres humains Moïse et Elie, il vivait dans la solitude la plus absolue.

Un jour qu'il était monté sur une des crêtes de l'Horeb, et qu'il inspectait l'horizon pour y découvrir quelque tente de berger, il aperçut au loin un cavalier vêtu de blanc, monté sur un blanc méhari, qui venait du nord, et qui se dirigeait vers l'Horeb.

Saul descendit aussitôt, et quand le cavalier sauta à terre, il s'écria : "O Saul ! Est-ce bien toi ?"

Saul avait reconnu Onkelos, le scribe célèbre qui était membre du Sanhédrin, et dont il avait suivi les leçons quelques années auparavant.

(1) Nous avons déjà publié dans notre livraison de juillet 1916 les deux premiers chapitres de ce roman, dans lesquels l'auteur nous montrait saint Paul converti au désert arabe, se préparant à sa grande mission apostolique.

Les trois chapitres qui suivent racontent la visite de son ami Onkelos, puis son retour à Damas, et sa première visite à Jérusalem, pour voir Pierre.

—C'est moi, cher Onkelos, et que viens-tu faire dans cette solitude ?

—Je viens te chercher. Il y a de longs mois que tu es disparu mystérieusement de Damas, et qu'on se demande partout, en Syrie, en Galilée, et en Judée, ce que tu es devenu.

—Et que dit-on de moi ?

—Les uns disent que tu as été frappé par la foudre aux portes de Damas, et que depuis lors tu es sujet à des hallucinations, que tu souffres d'une fièvre cérébrale, et que tu t'es retiré dans le désert pour te reposer et te guérir.

—D'autres disent que ce Jésus de Nazareth que nous avons crucifié, et que j'ai vu de mes yeux réellement mort, s'est montré à toi dans une vision, et que maintenant tu crois à sa divinité. Qu'y a-t-il de vrai dans ce que l'on raconte ? C'est pour le savoir que j'ai fait ce long et pénible voyage.

—Asseyons-nous, Onkelos, et je vais te raconter mon histoire."

Tous deux s'assirent alors, sur une large pierre, à l'ombre des projections de l'Horeb, et Saul fit à Onkelos le récit suivant :

—Tu n'a pas oublié, bien sûr, le jour où nous avons fait lapider notre ancien camarade d'études, Etienne.

—Non certes, car ce fut un chagrin pour moi de m'en séparer. Etienne et toi, tout jeunes encore, vous aviez suivi avec moi les leçons de Gamaliel; et quand je commençai moi-même à enseigner, vous étiez devenus mes plus brillants disciples, dans l'étude des Lettres grecques, et dans l'art de l'éloquence. Par quel prestige extraordinaire les disciples de Jésus ont-ils réussi à pervertir notre admirable Etienne ? Je l'ignore, mais tu te souviens, Saul, quel fanatique il est devenu, du jour au lendemain, et avec quelle rage il parlait contre le Temple et les institutions mosaïques. Toi-même, tu t'élevas contre lui, et quand il fut amené devant le Sanhédrin, il proféra de tels blasphèmes que mes collègues et toi, furieux de l'entendre, l'avez traîné hors de la ville, sans jugement, et l'avez lapidé jusqu'à ce qu'il expirât.

—Quel triste souvenir et quels remords tu as réveillés dans mon âme, Onkelos !

—Et moi aussi, je l'aimais, le malheureux Etienne. Il était si beau, si noble, si généreux et si éloquent. Il avait tous les dons et il obtenait tous les succès. Jamais je n'oublierai avec quelle éloquen-

ce il se défendit devant le Sanhédrin. Hélas! quand il nous apostropha en nous appelant "têtes dures... cœurs incirconcis... persécuteurs des prophètes, et meurtriers du Juste promis au monde," la rage s'empara de nous, et nous le traînâmes au lieu ordinaire des lapidations. Je le vois encore, les yeux levés vers le ciel, le visage transfiguré, et je l'entends s'écrier : "Voici que je vois les cieux ouverts, et le fils de l'homme debout à la droite de Dieu" !

—Cela me parut du délire, Onkelos...

—Evidemment c'était du délire.

—Mais non, Onkelos. Il voyait vraiment ce qu'il disait; car la même vision m'a été donnée. Moi aussi j'ai vu les cieux entrouverts, et c'est bien Jésus de Nazareth qui m'a parlé aux portes de Damas.

—C'est une hallucination, mon pauvre ami !

—Non, Onkelos, c'est une réalité, que je vais te raconter.

"Comme toi, je venais d'être homicide, et je voulais continuer de l'être, lorsque vous m'avez envoyé à Damas. Je chevauchais tête haute, plein de haine et de fureur, cherchant d'autres Etienne pour les lapider; et, tout à coup, j'ai été frappé, comme par la foudre, précipité par terre comme mort; et quand j'ai recouvré l'usage de mes sens, mon front orgueilleux était plongé dans la poussière du chemin. C'est alors que Jésus de Nazareth m'a parlé, enveloppé d'une gloire éblouissante, qui m'a rendu soudainement aveugle. Mais j'entendis bien distinctement sa voix.

—Et qu'a-t-il dit ?

—Il m'a crié d'une voix forte qui paraissait venir du ciel : "Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?" J'ai répondu : "Qui êtes-vous, Seigneur?" Et la même voix a dit : "Je suis Jésus que tu persécutes —Seigneur, ai-je repris, que voulez-vous que je fasse?—Entre dans la ville, et l'on te dira là ce qu'il faut que tu fasses."

"Ceux qui m'accompagnaient entendaient comme moi la voix qui me parlait, mais ils ne voyaient personne. Ils me conduisirent en me tenant par la main (car j'étais aveugle) dans la maison d'un nommé Judas, et j'y restai trois jours, attendant que le Seigneur me parlât de nouveau ou m'envoyât quelqu'un pour me faire connaître sa volonté.

"Alors, un disciple de Jésus, nommé Ananie, vint me trouver, et, après m'avoir imposé les mains, il me dit : "C'est le Seigneur Jésus qui m'envoie vers vous afin que vous recouvriez la vue et que vous

soyez rempli du Saint-Esprit". Au même instant des écailles sont tombées de mes yeux, et j'ai recouvré la vue.

"Depuis lors, Onkelos, je sens en moi cet esprit mystérieux que les apôtres de Jésus appellent l'Esprit-Saint, et c'est lui qui m'a inspiré de venir dans cette solitude, où il m'instruit lui-même, et me prépare à la grande mission que je vais avoir à remplir auprès des Gentils.

—Cher Saul, Tu déraisonnes, et tes visions n'ont rien de réel.

—Pardon, Onkelos, ce sont des apparitions aussi réelles que ta visite. Aux portes de Damas, je ne l'ai pas vu, mais je l'ai entendu. Il m'a parlé comme tu me parles. Et dans ce désert, il converse souvent avec moi. Oh, si tu connaissais les choses divines qu'il me fait entendre!

—Pauvre Saul ! Et que veut-il de toi ?

—Il veut que j'évangélise les nations.

—Les nations ? Toutes les nations ?

—Toutes les nations du monde civilisé.

—Alors, tu vas partir à la conquête du monde ?

—Oui.

—C'est un rêve impossible.

—Impossible à l'homme et non pas à Dieu.

—Mais tu n'es pas un Dieu.

—Oh non, Je ne suis qu'un misérable pécheur. Je ne suis rien, je ne sais rien, je ne puis rien par moi-même; mais, Lui, il peut tout !

—C'est une folie.

—En effet, c'est une folie, mais une folie qui ressemble à toutes celles dont l'Ancien Testament est rempli et qui étaient des actes de la suprême Sagesse ! Quand Moïse entreprit de délivrer nos pères de la servitude d'Égypte, il faisait une folle entreprise; et quand il commanda à la Mer Rouge de les laisser passer, on crut bien qu'il était fou ! Et quand il frappait un rocher de sa baguette pour en faire jaillir une source, on se moquait de lui, mais la source jaillissait miraculeusement du rocher.

"Quand Josué faisait sonner de la trompette autour des murs de Jéricho pour les renverser, il commettait une étrange folie; mais les murailles tombaient vraiment.

"Et que d'autres folies du même genre nos pères et nos prophètes

ont accomplies, et qui sont devenues des merveilles de sagesse et de gloire! C'est sur leurs traces, et sous l'inspiration de Jésus de Nazareth, que je marcherai vers l'accomplissement de ma mission.

—Mais, mon pauvre Saul, tu n'es ni Moïse ni Josué; tu es un docteur de la Loi, plein d'intelligence et de science; tu es l'espoir et, si tu le veux, un futur membre du Sanhédrin. Le Grand Prêtre a pour toi la plus haute admiration, et il m'a confié qu'il projetait de te donner sa fille Caïpha en mariage. Les plus grands honneurs et les plus hautes dignités t'attendent dans le sacerdoce juif. Vas-tu renoncer à tout cela pour te mêler à une secte vulgaire, méprisée des grands, sans influence et sans fortune, qui ne peut t'assurer aucun avenir?

—Je ne comprends plus le langage que tu me parles. Je ne suis plus le Saul de Tarse que tu as connu, plein d'orgueil et d'ambition, et tu me fais injure en m'offrant des honneurs et des biens pour me faire renoncer à ma foi religieuse.

—Mais non, Saul, je veux plutôt t'empêcher de renoncer au Judaïsme qui a été la foi de tes pères.

—Tu oublies, Onkelos, que la foi de mes pères était une religion d'attente. Elle avait pour dogme l'espérance d'un Messie promis au monde et surtout aux Juifs. Or ce Messie est venu. C'était Jésus de Nazareth. Nous ne l'avons pas reconnu, mais c'était bien lui, et dès lors le Judaïsme doit s'effacer devant la religion du Christ, comme l'étoile du matin devant le soleil. L'Eglise que le Messie est venu établir sur la terre est l'accomplissement de la promesse faite à nos pères, le perfectionnement de leur religion, et c'est en y entrant que je reste fidèle à la foi de mes pères. Ah! mon cher Onkelos, comme tu rabaisses ces grandes questions en y mêlant des intérêts personnels, de vulgaires ambitions, et la considération des faux biens de ce monde!

“Je crois, Onkelos, en Jésus de Nazareth. Il est mon seul Seigneur, et mon seul Dieu. Sois bien convaincu qu'il n'y aura jamais d'autre Messie que lui.

—Pauvre Saul!

—Ce n'est pas moi qui suis à plaindre; car je possède la vérité, et je n'en puis douter, puisque c'est Jésus de Nazareth ressuscité qui me l'a enseignée. Je ne l'ai pas reçue de Pierre ni des autres Apôtres; je ne l'ai pas trouvée dans les livres, ou dans mes méditations; elle

est entrée dans mon âme soudainement comme la lumière entre dans nos yeux quand nous enlevons le bandeau qui les couvre. Elle y est entrée, quand je ne la cherchais pas, quand j'étais indigne de la voir, par l'action violente de Dieu, qui m'a foudroyé dans mon orgueil, et qui m'a dit : "Je suis Jésus de Nazareth". Le changement qui s'est opéré en moi a été radical et instantané. J'ai senti la force de Dieu qui s'emparait de moi, et contre laquelle j'étais impuissant. Et depuis lors je lui appartiens tout entier et pour toujours. Je suis sa chose et il fera de moi tout ce qu'il voudra....

—Pauvre ami, ton discours m'afflige profondément. On croit généralement à Jérusalem que les disciples de Jésus sont pris de folie, et je vois que tu as été frappé de la même infirmité dans ta visite de Damas.

"J'avais espéré te trouver guéri, et te ramener à Jérusalem pour nous aider à combattre cette secte détestable des Nazaréens. Mais je vois bien que le fantôme de Damas t'a poursuivi jusqu'ici, et qu'il te possède. Je m'en retournerai donc seul à Jérusalem et quand le Sanhédrin aura entendu mon rapport, nous reprendrons notre lutte plus vigoureusement que jamais contre tes condisciples d'hallucination.

"Nous avons l'autorité, nous avons la force; le Sacerdoce et l'Etat sont avec nous. Le roi Agrippa, qui a besoin de nous, sera l'âme et le bras de la persécution que nous allons organiser, et là-bas, à Rome, nous aurons l'appui de César. Crois-tu, Saul, que Juifs et Romains unis ensemble puissent être vaincus dans une lutte aussi inégale? Si les prisons ne peuvent retenir les chrétiens, la mort les tiendra!

—Elle n'a pas tenu Jésus de Nazareth.

—Allons donc, qui est-ce qui l'a vu vivant?

—Un grand nombre de témoins véridiques, et moi-même.

—Pauvre ami! Et sur la foi de cette vision illusoire tu vas entreprendre la conversion des nations?

—Oui.

—Et tu crois que tu réussiras?

—Pas moi. Oh! non; mais Il vaincra le monde, Celui qui est mon Seigneur et mon Dieu."

Onkelos ne répondit rien.

Il dit adieu à Saul, et il reprit le chemin de Jérusalem à travers le désert arabique.

LE RETOUR À DAMAS

Les maisons orientales sont à l'extérieur des blocs de pierre, presque sans ouvertures, dont l'aspect sévère attriste; et quand vous en franchissez le seuil, vous croyez entrer dans la nuit; mais, à l'intérieur, s'ouvre une vaste cour sans toiture, et la lumière du soleil inonde, réchauffe, et colore toutes choses.

C'est une illumination de ce genre qui se fit dans l'âme de Saul quand il s'abandonna entièrement à la direction de Jésus de Nazareth, avec cette différence que la nuit n'y pénétra plus jamais. Le Soleil de la vérité entra en lui, et il y suspendit sa course, à la parole du nouveau Josué. Jamais plus la vérité ne cessa de l'éclairer; et cet homme devint un phénomène de lumière, un miracle de sagesse et de science transcendante.

C'est que l'Horeb n'avait pas été pour lui une solitude absolue. Il avait été une école, dont Jésus de Nazareth était le professeur.

Bien souvent, après des heures de prière, de supplications et de larmes, il s'était vu enveloppé d'une lumière intense, éblouissante. C'était le buisson qui lui servait d'ombrage contre les ardeurs du soleil qui s'était soudainement embrasé; et du milieu des flammes ardentes une voix puissante et douce à la fois lui adressait la parole :

—Saul, Saul, reconnais-tu ma voix?

—Oui, Seigneur, répondait Saul, c'est la même voix qui m'a parlé sur le chemin de Damas. Daignez me parler encore; votre serviteur écoute”.

Et la voix du Seigneur répondait à Saul, et l'instruisait.

Jésus de Nazareth restait invisible, mais il s'entretenait avec Saul, comme jadis avec ses disciples aux bords sacrés du Jourdain.

Il lui annonçait la grande mission qu'il aurait à remplir chez les Gentils, et au prix de quels sacrifices il aiderait Pierre à bâtir son Eglise. Il lui prédisait les mêmes épreuves, les mêmes souffrances. “Souviens-toi, lui disait-il, du berger de Madian, et de la mission que Jéhovah, mon Père, lui confia de délivrer les enfants d'Israël de la terre d'Egypte.—Moïse l'a remplie cette mission.

—Aujourd'hui, ce n'est plus seulement les enfants d'Israël, c'est toutes les nations que je veux retirer de la terre de perdition, et c'est toi que j'ai choisi pour les soustraire à la domination du prince de ce monde qui est le démon.

“Nouveau Moïse, il faut que tu leur apprennes à traverser le désert de cette vie pour arriver à l'éternelle Terre Promise, où je réunirai un jour les rois et les peuples qui me seront fidèles. C'est toi qui leur donneras ma loi, qui est une loi d'amour et de miséricorde. . . .

“C'est ici que Moïse a reçu de mon Père les Tables de la Loi Ancienne. C'est ici que je te donne les Tables de la Loi Nouvelle que j'ai déjà données à mes apôtres...”

Ces ravissements de Saul se renouvelaient souvent, et la science de Dieu s'était développée de plus en plus dans l'âme du futur apôtre des Gentils.

Dorénavant il connaissait sa mission; et la carrière qui allait s'ouvrir devant lui n'avait d'autres limites que les confins du monde civilisé.

Sa formation spirituelle avait duré trois ans comme celle des Apôtres, et il avait eu le même maître, Jésus de Nazareth. Un jour l'Esprit lui dit : “Retourne maintenant à Damas, et tu porteras mon nom chez les Gentils jusqu'aux confins de la Terre.”

Et Saul se remit en route. Il retraversa le désert d'Arabie. Il repassa par les montagnes des Amorrhéens, et par la vallée de la Grappe de Raisin. Il revit la Pétrée, et la montagne d'Abouim, et le pays de Moab.

Sur le mont Nébo, il s'arrêta longtemps. C'était là que Moïse était mort, et qu'un tumulus de pierre marquait son tombeau. Quels souvenirs historiques lui rappela la vie extraordinaire du législateur des Hébreux ! Il regarda vers Jérusalem, et il se demanda en descendant vers le Jourdain s'il passerait par cette ville qui avait pour lui tant d'attraction. Mais dans les dispositions de son esprit, et les mystérieuses élévations de son âme il redoutait le bruit et la foule. Il se demandait quel accueil lui feraient les apôtres qu'il avait persécutés ? Comment lui pardonneraient-ils la mort cruelle d'Etienne ?

Non, il ne prendrait pas la route de Jérusalem. Il suivrait plutôt la rive orientale de la Mer Morte et du Jourdain. Il longerait ensuite la chaîne des montagnes de Moab, et traverserait le vaste désert de l'Arabie Pétrée.

La route qu'il suivait était encaissée dans un ravin profond. Des nuées odorantes flottaient dans les matins clairs, et déchiraient leurs

écharpes blanches aux crêtes des rochers. Un torrent limpide éparpillait des poignées de brillants dans la verdure de la montagne comme un bijoutier range ses pierres précieuses sur le velours de sa vitrine.

Tout à coup, dans l'échancrure des montagnes désolées, sans verdure et sans couleur, il aperçut Jérusalem. Il s'assit sur un sommet rocheux, et il la contempla longtemps.

C'était donc là cette ville des prophètes qui était devenue le tombeau d'un Dieu ! La ville tantôt sainte et tantôt maudite, tantôt royale et tantôt esclave; la superbe, et la captive chargée de chaînes, lançant vers le ciel tantôt ses lamentations et tantôt ses impiétés et ses blasphèmes, la glorieuse et la déicide, siège de Jéhovah sur terre, trône et gibet du Dieu-Homme !

Bien des fois détruite et toujours rebâtie. Toujours vaincue et jamais anéantie. Objet de haine et d'amour. Berceau et cimetière des peuples. Mystère du passé et de l'avenir. Morte pour son crime, immortelle par le tombeau de sa victime.

Radiieuse de gloire et de puissance. Ruine lamentable noyée dans les larmes, lavée dans le sang et purifiée par le feu !

Ce ne fut pas sans émotion qu'il parcourut de nouveau la route de la Galilée à Damas. Quel contraste entre ses sentiments d'aujourd'hui et ceux qui agitaient son âme trois ans auparavant !

En même temps, quel changement s'était opéré à Damas depuis qu'il avait quitté cette ville ! Jésus de Nazareth y comptait déjà de nombreux disciples, et ses premières prédications reçurent tout d'abord le meilleur accueil.

SAUL ET PIERRE

Il est facile de comprendre que la population de Damas fût curieuse d'entendre Saul prêcher Jésus-Christ. On connaissait son histoire, et il la racontait lui-même dans tous ses détails avec une entière franchise. "Vous êtes étonnés, disait-il aux Juifs, et vous avez bien raison de l'être, et de vous demander si je suis le même homme que vous avez entendu il y a trois ans, et qui persécutait avec rage les disciples de Jésus de Nazareth. Etonnez-vous, mais croyez-moi. C'est moi qui ai fait lapider Etienne, et qui maintenant prêche à

sa place le même Evangile. Le Seigneur l'avait choisi et admirablement doué pour cette prédication, et je l'ai fait mourir. Et maintenant, c'est moi qui prêche le nom de Jésus, avec le même zèle que je l'ai combattu. Et pour la gloire de ce nom je subirai toutes les souffrances et la mort. Le Seigneur me l'a prédit: je serai lapidé comme Etienne, et mis à mort, mais tant que j'aurai un souffle de vie, je me dévouerai tout entier au service de ce Jésus que vous avez crucifié, et qui est ressuscité."

Les Juifs ne supportèrent pas longtemps ces discours enflammés de Saul qui opéraient de nombreuses conversions parmi les Grecs. On le chassa des synagogues, on le dénonça aux autorités, et il devait être arrêté pendant la nuit, lorsque les disciples organisèrent son évasion de la ville dont les portes étaient fermées. Ils le hissèrent sur la muraille, et ils le descendirent en dehors dans une corbeille.

Saul se cacha d'abord pendant quelques jours, et il partit secrètement pour Jérusalem. Il revit sans s'y arrêter l'endroit où le Seigneur l'avait foudroyé. Mais dès qu'il fut arrivé à Jérusalem, il voulut visiter le lieu où Etienne avait été lapidé.

Le petit tertre de pierre sous lequel le saint martyr avait rendu l'âme subsistait encore. Saul s'agenouilla, et pria : "O doux Etienne, qui même avant de mourir avez vu les cieux ouverts, et qui maintenant vivez de la vraie vie à côté de Jésus, demandez-lui de me pardonner et de me préparer une place à côté de vous."

Saul demanda ce qu'on avait fait du corps du saint martyr, et il apprit que Gamaliel l'avait recueilli, et lui avait élevé un tombeau dans sa villa. Il voulut visiter ce tombeau, et il le trouva dans la crypte d'une petite chapelle que Gamaliel, devenu disciple de Jésus-Christ, avait fait construire en l'honneur du premier martyr chrétien.

Saul y pria longtemps en versant des larmes amères. Puis il alla visiter Gamaliel son ancien maître, qui logeait tout à côté. Il lui raconta sa merveilleuse histoire, et toutes les faveurs extraordinaires dont Jésus de Nazareth l'avait comblé. Le vieux Gamaliel l'écoutait en pleurant. Paul n'oublia pas d'aller visiter le Golgotha, et de baiser le rocher où la croix de son divin Maître avait été plantée. Puis il descendit au sépulcre, que Joseph d'Arimathie avait transformé en autel et entouré d'une grille. Il y pria longtemps avec d'autres pèlerins qu'il y rencontra.

De là il se rendit au temple, et il y retrouva les abus qui avaient soulevé l'indignation de Jésus, les vendeurs avec leurs échoppes, et leurs hypocrisies, et les troupeaux de victimes sanglantes fumant sur l'autel des holocaustes. Il était révolté de voir ses compatriotes offrir encore à Dieu le sang des taureaux, quand l'Agneau divin était venu lui-même verser son sang pour le salut du monde.

Son cœur se souleva à la vue de ce spectacle, et il alla se rasséner au Cénacle qu'il ne connaissait pas encore. Là enfin il trouva le nouveau temple, le nouvel autel, le nouveau sacrifice, le vrai culte de Dieu en esprit et en vérité.

Mais ce n'était pas tout ce qui l'avait attiré à Jérusalem. C'est Pierre qu'il était venu voir, Pierre qu'il reconnaissait dès lors comme le chef de l'Eglise; et il se dirigea vers la maison de Marie, la mère de Jean, surnommé Marc, non loin du Cénacle. C'est là que Pierre habitait.

Il avait tant de choses à lui raconter et tant d'autres à lui demander.

Pierre connaissait déjà la miraculeuse conversion de Saul. Il savait comment ce persécuteur acharné des premiers chrétiens était devenu soudainement un disciple de Jésus, plein de foi, et tout brûlant du zèle apostolique.

Mais c'était pour lui un grand bonheur de voir Saul et de l'entendre.

Avec une sincérité parfaite et une émotion profonde, Saul lui fit le récit complet de tout ce qui lui était arrivé à Damas, et de ce qu'il avait fait depuis. On l'accusait déjà d'être un contempteur de la loi de Moïse, et cependant c'est lui qui était allé jusqu'au Sinaï demander à Moïse des inspirations. C'est lui qui dans la grotte de l'Horeb, sur le sol sacré où la loi de Jéhovah avait été donnée à Moïse, avait étudié de nouveau et médité pendant trois ans la Loi ancienne et ses mystères.

Non, il n'avait pas cessé de croire à la divinité de cette Loi ; mais il y avait un homme qu'il plaçait maintenant bien au dessus de Moïse, puisqu'il était Dieu, et au service duquel il voulait consacrer le reste de sa vie: c'était Jésus de Nazareth.

Il comprenait maintenant que Moïse n'était qu'un précurseur, une figure du Messie promis, non pas aux seuls juifs, mais à toutes

les nations et il croyait fermement que ce Messie était venu, et que c'était Jésus de Nazareth.

—O vous, qui avez eu le bonheur de le connaître, disait Saul, parlez-moi de Lui !

—O Saul, répondait Pierre, c'est un bonheur que nous n'avons pas su apprécier. Si tu savais combien longtemps nos cœurs et nos esprits lui sont restés fermés; combien nous avons été lents à comprendre ses enseignements et surtout à croire à sa divinité.

—Espérez-vous encore le revoir sur cette terre ?

—Non, Saul. Pendant les quarante jours qui ont suivi sa résurrection, nous l'avons revu bien des fois, parce qu'il avait pitié de notre faiblesse, et qu'il voulait nous confirmer dans notre foi.

—Certes, il était bien nécessaire qu'il vînt nous consoler, nous encourager, nous donner la fermeté qui nous faisait défaut. Mais depuis qu'il nous a envoyé son Esprit, qu'il nous avait promis, cet Esprit nous enseigne toutes choses, et doit nous suffire.

—C'est vrai, disait Jacques, présent à l'entretien.

—Et cependant, reprenait Pierre, combien j'aimerais le revoir encore tel qu'autrefois pour me jeter à ses pieds, et les baigner de mes larmes ! Tu ne sais pas toi, Saul, qu'à son dernier jour sur terre, j'ai été assez lâche pour le trahir et le renier. Je le pleure encore tous les jours ce crime impardonnable, et souvent je suis éveillé a nuit par ma douleur.

—Il y a longtemps qu'il t'a pardonné ta faiblesse, disait Jacques. As-tu donc oublié le jour mémorable où il nous apparut au bord du lac de Génésareth, notre pêche miraculeuse, notre déjeûner avec lui sur la grève de Capharnaüm ? Ne te souviens-tu pas qu'il te choisit alors pour le chef de son Eglise ?

—Et c'est à toi, notre chef, que je viens parler de la grande œuvre de l'évangélisation des nations païennes, dit Saul.

—Sans doute, il faut travailler à la conversion des Juifs qui ont été les premiers appelés. Mais s'ils refusent le salut qui leur est offert, comme ils ont refusé de reconnaître le Messie en Jésus, il faut aller vers les Gentils; et c'est la mission qui m'a été confiée plus spécialement par Jésus, chaque fois qu'il a daigné me parler et m'instruire. A quoi bon d'ailleurs nous attarder à vouloir faire de Jérusalem le siège de l'Eglise du Christ ? C'est une ville condamnée à périr ! Son déicide a comblé la mesure de ces crimes, et son sort est scellé. Le

Seigneur n'a-t-il pas prédit que le temple lui-même sera détruit, et qu'il n'en restera pas pierre sur pierre? Je ne l'ai pas entendue moi-même cette effrayante prophétie; mais vous qui l'avez entendue, en doutez-vous?

—Non, Saul, nous n'en doutons pas. Le Seigneur a parlé clairement et énergiquement. Il n'a pas pu nous tromper. Le sort de notre peuple sera lamentable; mais il l'a voulu, il l'a appelé sur sa tête, ce châtement. Au jour du grand crime, le plus grand que l'homme ait commis, il a prononcé sa propre sentence : "Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !"

—En attendant ce châtement national, y a-t-il eu déjà des châtements individuels parmi ceux qui ont pris part à l'accomplissement du grand crime?

—Oui, Saul. Tu sais d'abord que Judas s'est fait lui-même justice. Eh bien ! Caïphe a subi le même sort. Un an après la mort du Christ, il a été déposé comme grand prêtre, et sa disgrâce l'a plongé dans un tel désespoir qu'il s'est suicidé !

"Anne a vu sa maison détruite dans une émeute, et son fils flagellé et traîné dans les rues par les émeutiers. Hérode Antipas a été détrôné et exilé en Germanie, et la malheureuse Hérodiade y a trouvé la mort d'une façon dramatique. En traversant un lac glacé, la glace s'est ouverte sous ses pas, et quand elle a été plongée dans l'eau jusqu'au cou, les morceaux de glace se sont rapprochés et lui ont tranché la tête, comme elle avait fait décapiter Jean-Baptiste.

—Et Pilatus? Qu'est-il devenu?

—Il a été dénoncé à César par les Juifs, condamné et banni. C'est à Vienne, dans la Gaule, qu'il subit maintenant son exil. Longtemps il a été en proie aux remords et au désespoir. Mais Claudia, sa femme, qui est devenue chrétienne, a tant prié pour lui qu'elle a réussi à ramener un peu de calme dans son âme. Ses accès de désespoir sont aujourd'hui moins fréquents, et Caius Oppius, qui est son beau-frère et qui commande encore ici les troupes romaines, est plein d'espoir que Pilatus se fera chrétien ! C'est au moins ce que sa belle-sœur lui écrit de Vienne.

—La miséricorde de Dieu est infinie. Pilatus a péché par ignorance, par faiblesse (1), et les Juifs ont péché par haine. Puisque le Seigneur m'a pardonné, il peut bien pardonner à Pilatus,

(1) Nous verrons plus loin qu'elle fut la fin de Pilatus.

—Et Nicodème? Qu'est-il devenu?

—Il est maintenant prêtre du Christ.”

Et c'est ainsi que Saul fut renseigné sur les commencements de la foi nouvelle, et sur le sort néfaste de ses ennemis primitifs. Mais ce qu'il voulait avant tout, c'était de se mettre d'accord avec Pierre sur toutes les questions de doctrine, et quand ils se furent mutuellement éclairés, Saul se mit à prêcher surtout aux Héliénistes et aux Gentils.

Ce fut une sensation parmi les princes des prêtres et les scribes. Ils ne voulaient pas en croire leurs oreilles. Était-ce bien Saul de Tarse, le bouillant pharisien, l'ardent persécuteur des premiers chrétiens, qui était devenu l'apôtre zélé de Jésus de Nazareth ressuscité? Cette conversion extraordinaire attirait la foule, et la parole de Saul était d'une éloquence entraînant.

A.-B. ROUTHIER.

(*La suite prochainement*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES AÉROPLANES

L'homme a toujours été tourmenté du désir de voguer dans les airs, et, dans les dix ou quinze dernières années surtout, ce désir est devenu de plus en plus pressant. Maître des continents par les chemins de fer, les automobiles et autres moyens de transport, maître des océans que les navires les plus perfectionnés sillonnent en tous sens, à la surface ou sous les eaux, il ne pouvait abandonner à l'oiseau le domaine de l'atmosphère; il devait employer les ressources variées de son génie à la solution si captivante du grand problème de la navigation aérienne.

Un premier pas dans la conquête de l'air avait été fait, à la fin du XVIIe siècle, par les frères Montgolfier, avec les ballons à air chaud, par Charles et Robert, avec les aérostats à hydrogène, et surtout, au commencement du présent siècle, par les dirigeables français et allemands.

Malgré les perfectionnements de ces machines plus légères que l'air et les résultats importants qu'elles ont permis de réaliser, l'homme se sentait encore bien inférieur à l'oiseau plus lourd que l'air, et, pour imiter le plus parfaitement possible la rapidité, la souplesse et l'élégance de ses mouvements, il fallait simplifier la construction des énormes machines aériennes, il fallait supprimer les encombrantes enveloppes souples ou rigides, gonflées de quantités immenses d'un gaz inflammable et dispendieux, il fallait faciliter le ravitaillement et diminuer les dangers d'atterrissage, en un mot, il fallait réduire au minimum les complications des organes tout en conservant le maximum de puissance.

La solution d'un tel problème, le problème du *plus lourd que l'air*, était-elle possible? En vue du poids à soulever et à maintenir dans les airs, pourrait-on construire des moteurs capables de développer des forces comparables à celles de l'oiseau? Pourrait-on imiter ses évolutions gracieuses et compliquées, atteindre une vitesse suffisante pour résister à la violence des vents, enfin procurer aux appareils d'aviation un équilibre assez parfait pour leur assurer une stabilité à peu près complète?

L'on sait que ce problème si délicat et si complexe est, de nos jours, en grande partie résolu. L'histoire des sciences offre peu d'exemples de progrès aussi rapides et aussi merveilleux. L'aviation, après une certaine période de tâtonnements et d'essais, est devenue brusquement, presque sans transition, un fait accompli, et la grande guerre qui afflige le monde depuis plus de deux ans, vrai fléau de l'humanité mais en même temps si féconde en inventions et en perfectionnements de toutes sortes, n'a pas peu contribué à l'épanouissement de cet art nouveau dont les résultats splendides nous frappent d'autant plus d'étonnement qu'ils ont été plus inattendus.

On se rappelle l'enthousiasme des fervents du *plus lourd que l'air* lorsque Santos-Dumont, en novembre 1906, gagna la coupe Arch-

deacon accordée au premier aviateur qui parcourrait 150 mètres en ligne droite.

Le 13 janvier 1908, Farman monté sur un biplan de son invention, volait un kilomètre en circuit fermé, gagnant haut la main la coupe Deutsch-Archdeacon.

Le 27 mai, à Rome, Delagrance faisait dix fois le tour de la Place-d'Armes, parcourant ainsi une dizaine de kilomètres en quinze minutes.

Le 4 juillet, Farman, parcourant 17 kilomètres en 20 minutes, bouclait 12 fois le terrain d'Essy-les-Moulineaux et gagnait le prix de 10,000 francs offert par M. Armangaud; le 30 octobre de la même année Farman, franchissant une longueur de 7 lieues, accomplissait, en 20 minutes et à 200 pieds de hauteur, le premier voyage aérien.

Les résultats furent bientôt dépassés par l'Américain Wilbur Wright. Le 24 septembre de la même année, il battait Delagrance pour le record de la durée, et le 18 décembre, dans un vol merveilleux pour l'époque, il franchissait 28 lieues en 1h. 54 m., 45 tours de l'aérodrome d'Auvours, et gagnait la coupe Michelin; le soir du même jour, Wilbur Wright remportait le prix de hauteur, en passant par-dessus une corde tendue à 100 mètres au-dessus du sol.

Ces succès, quelque importants et quelque honorables qu'ils soient pour les premiers oiseaux *raisonnables*, nous apparaissent bien maigres si on les compare à ceux des aviateurs d'aujourd'hui. Les distances franchies se comptent maintenant par centaines de lieues et les hauteurs atteintes par milliers de pieds. On n'opère plus dans les champs de course ou dans les aérodromes, mais on traverse de France en Angleterre, on survole l'Europe d'un seul trait, on franchit les Alpes dans la région ou au-dessus des nuages, bref, l'aéroplane est devenu un véhicule aussi maniable que le torpilleur ou l'automobile.

La guerre actuelle a été l'occasion d'un développement extraordinaire de la science de l'aviation. Grâce à de nombreux perfectionnements dont les détails ne seront connus qu'après la conclusion de la paix, grâce aussi à l'intrépidité et à l'audace prodigieuses des pilotes, l'avion a révolutionné complètement les méthodes jusque là en usage de la tactique militaire. C'est lui qui, du haut des airs, pénètre les secrets des tranchées ennemies, et découvre la position de la mitrailleuse traîtresse et des batteries abritées. C'est lui qui,

par la télégraphie sans fil ou autres signaux, permet aux artilleurs de pointer leurs pièces sur des buts invisibles, et qui, par là même, donne aux canons à longue portée la maîtrise des champs de bataille. C'est lui, enfin, qui, au moyen de bombes incendiaires tombées du ciel, sème en arrière des lignes de combat la destruction et la mort sur les dépôts de munitions, disperse les convois de ravitaillement, et dirige, par les précieuses indications qu'il fournit, ces terribles feux de barrages, véritables rideaux enflammés derrière lesquels l'infanterie s'avance en sécurité et qui paralysent l'intervention des réserves ennemies; il est, en un mot, comme on l'a si pittoresquement qualifié, *l'œil* de l'artillerie.

Et que dire de ces terrifiants combats aériens dont les seuls récits nous glacent d'épouvante ! Que dire de ces avions blindés, portant canons et mitrailleuses, tellement souples, si bien équilibrés que les pilotes peuvent quitter le volant pour ne s'occuper que de faire feu sur l'ennemi ! Que dire de ces manœuvres stupéfiantes dans la région des nuages, de ces descentes en *feuille morte*, en *ville*, de ces chutes simulées de plusieurs milliers de pieds pour mieux tromper l'adversaire !

Oui, nous pouvons le répéter, l'histoire des sciences offre peu d'exemples de progrès plus rapides et plus inattendus.

* * *

Sans entrer dans des détails techniques qui n'intéresseraient pas la majorité des lecteurs, proposons-nous seulement, dans cette modeste chronique, de déterminer les principes sur lesquels s'appuie le fonctionnement des aéroplanes, ainsi que de signaler les obstacles qu'il a fallu vaincre pour réaliser le vol mécanique.

Nous croyons, pour atteindre plus facilement notre but, qu'il importe avant tout de décrire un appareil connu de tout le monde et qui contient en entier le principe de l'aéroplane: cet appareil est le *cerf-volant*.

Le *cerf-volant*, dans sa forme essentielle et pour ainsi dire classique, est un quadrilatère de papier collé sur une croix de bois à bras inégaux; des cordelettes, partant des sommets du quadrilatère, aboutissent en un point convenablement choisi où l'on attache une longue corde qui le fixera au sol; à sa partie inférieure on suspend

une *queue* qui sert à le lester. Le cerf-volant, grâce à cette dernière, se tient obliquement par rapport au vent, et celui-ci agit sur son plan comme sur les voiles d'un navire. La force du vent, par suite de la règle du parallélogramme des forces, développe une composante verticale qui le soutient malgré son poids et le fait monter très haut, si la vitesse du courant aérien est assez considérable.

Le cerf-volant en équilibre dans l'air est alors soumis à trois forces, celle de la corde qui le retient, celle du vent qui le soutient et celle de son poids qui tend à le faire tomber. Il suffit donc, pour faire monter un cerf-volant, que la composante de la force du vent soit supérieure au poids de l'appareil.

Or, comment varie la force du vent par rapport à sa vitesse, ou, ce qui est la même chose, quelle est la résistance que l'air oppose au déplacement d'une surface quelconque dans sa masse? Cette résistance est donnée par la loi suivante, énoncée par Newton, et qui constitue le principe du cerf-volant : la résistance de l'air est proportionnelle à cette surface, et proportionnelle également au carré de la vitesse dont elle est animée. D'après cette loi, la pression du vent sur une surface augmente très rapidement, à mesure que sa vitesse s'accélère: pour une vitesse double, cette pression devient quadruple et, pour une vitesse triple, neuf fois plus considérable.

On comprend alors pourquoi le cerf-volant peut se soutenir et monter dans l'air, malgré son poids; on comprend également qu'il sera impossible de le lancer en l'absence du vent, à moins de le déplacer rapidement à la surface du sol, comme le font les enfants.

Dans ces dernières années, on a beaucoup perfectionné le cerf-volant, au double point de vue de la puissance et de la stabilité. On a remplacé l'antique quadrilatère de papier par de véritables boîtes ouvertes formées d'un cadre léger recouvert de toile: ce sont les cerfs-volants cellulaires, simples ou doubles, qui peuvent monter jusqu'à 15,000 pieds de hauteur et auxquels on confie des instruments enregistreurs pour l'exploration de la haute atmosphère. Ils servent aussi de soutien aux antennes de télégraphie sans fil des postes militaires.

* * *

Du cerf-volant à l'aéroplane la transition est naturelle; tous les deux, ils appliquent de la même manière la loi de la résistance de

l'air. Le vent, en effet, est quelque chose de relatif; au point de vue de la pression que subit une surface quelconque de la part de l'air, l'effet produit est le même, soit que l'air en mouvement frappe cette surface supposée immobile, soit que cette même surface se déplace dans des couches d'air en repos. Le cerf-volant, retenu au sol par une longue corde, utilise la force développée par la vitesse du vent; l'aéroplane, par la vitesse propre que lui donne un moteur actionnant un propulseur, développe, dans l'air supposé immobile, une force qui peut le soutenir malgré son poids.

Ce principe de la résistance de l'air est appliqué principalement dans l'aéroplane, mais ce n'est pas la seule tentative qui ait été faite pour résoudre le problème des machines volantes.

On distingue trois espèces de ces machines : les *ornithoptères*, ou machines à deux ou plusieurs *ails battantes*; les *hélicoptères* ou machines utilisant les propriétés de l'hélice pour soulever l'aéronaute avec son matériel, en même temps que pour la propulsion dans l'air, une fois le premier résultat atteint; les *aérolanes*, imitant le vol *plané* des oiseaux, sans aucun mouvement des ailes.

Les aérolanes seuls ont donné des résultats positifs et ce sont les seuls dont nous dirons maintenant quelques mots.

Comme nous l'avons exposé plus haut, un aérolane n'est rien autre chose qu'un cerf-volant qui, grâce à un moteur actionnant un propulseur, se déplace rapidement par rapport à l'air et rencontre, de la part de ce dernier, une *résistance* supérieure à son poids. Il imite les oiseaux de proie qui, après s'être élevés à une certaine hauteur, glissent, les ailes étendues et immobiles, sur les couches d'air comme sur un plan incliné, puis s'élèvent de nouveau par quelques légers coups d'ailes, pour recommencer le même mouvement de descente insensible, comme on voit les hiboux décrire des courbes nombreuses et patientes au-dessus des basses-cours.

Les aérolanes, puisqu'ils doivent se déplacer rapidement dans l'air, ne sont devenus possibles qu'après l'invention et le perfectionnement des moteurs à explosions, lesquels développent une force considérable sous un poids relativement très restreint. C'est cette force qui fait tourner une hélice ordinairement à deux ailes, l'organe essentiel de la propulsion, dont l'effet dans l'air s'explique de la même manière que dans l'eau.

Pour utiliser la résistance de l'air, l'aéroplane est muni de surfaces sustentatrices simples ou doubles, suivant que l'appareil est un *monoplan* ou un *biplan*. On a reconnu par l'expérience qu'elles doivent être beaucoup plus longues que larges et qu'elles doivent aussi se déplacer dans l'air dans le sens perpendiculaire à leur longueur.

Supposons maintenant que les ailes de l'aéroplane soient légèrement relevées vers le haut d'un certain angle qu'on appelle *angle d'attaque*: le mouvement de la machine développe alors dans les couches d'air deux forces, l'une dirigée en sens contraire du déplacement, appelée *résistance à l'avancement*, l'autre agissant sur les ailes de bas en haut et qu'on pourrait appeler *composante de sustentation*. Pour que l'aéroplane progresse et se soutienne dans l'air, il suffit, d'une part, que l'effort de propulsion de l'hélice puisse vaincre la première force, et que, d'autre part, la composante de sustentation soit au moins égale au poids total de l'appareil.

L'expérience a fait voir que, pour un angle d'attaque de 5° environ, la résistance à l'avancement est très faible, et que l'autre force, presque verticale, produit, pour une valeur réduite, son maximum d'effet.

Mais ce n'est pas tout de réussir à soulever et à déplacer un aéroplane dans l'air; il faut aussi pourvoir à son équilibre et à sa stabilité, car les couches d'air, rarement immobiles, sont le plus souvent traversées par des courants et des remous fort compliqués. Il en résulte des mouvements de roulis et de tangage qu'il faut éviter à tout prix. On y arrive soit par le *gauchissement des ailes*, ce qui permet de faire varier la résistance de l'air sur l'une ou l'autre de ses extrémités, soit, pour atténuer le tangage, par l'emploi de surfaces horizontales dont la queue de l'avion est munie.

Les évolutions à droite ou à gauche et les *virages* sont obtenus par des *gouvernails de direction*, c'est-à-dire des plans verticaux mobiles qui fonctionnent comme les gouvernails des navires.

Enfin, pour les mouvements de montée et de descente, l'aviateur fait mouvoir un *gouvernail de profondeur* que l'air frappe en dessus ou en dessous suivant la position qu'on lui donne.

Nous avons dit qu'un avion ne peut se maintenir dans les airs que s'il est animé d'une grande vitesse; il ne peut donc pas se soulever lui-même, et, pour partir, il faut le *lancer*, en imitant les grands

oiseaux, comme les aigles et les condors, qui courent sur le sol, les ailes étendues, avant de prendre leur essor.

A cet effet, la machine est montée sur roues à bicyclettes; on met l'hélice en mouvement, et l'avion, les ailes légèrement relevées vers l'avant, roule sur le sol comme un chariot. La résistance de l'air soulève la machine lorsque la vitesse est assez considérable, les roues quittent le sol, et le chariot devient aéroplane.

Ces quelques détails suffisent, croyons-nous, pour faire comprendre le principe des machines volantes et les nombreuses difficultés qu'il a fallu vaincre pour en assurer le bon fonctionnement. Le métier de pilote d'aéroplane est difficile et dangereux, et si l'homme peut se flatter d'avoir à peu près réalisé la conquête de l'air, ce n'est qu'après une suite d'efforts persévérants et soutenus et après avoir inscrit au martyrologe de la science une longue liste de victimes.

L'aéroplane n'a pas échappé au sort réservé à la plupart des inventions humaines; dès le début, on a songé à ses applications militaires, et l'on sait quelle arme efficace et terrible il est devenu. Fasse le ciel qu'il ne serve jamais qu'à la défense des nobles causes, et qu'après la conclusion de la paix il soit employé à autre chose qu'à jeter des bombes incendiaires et à diriger le feu de l'artillerie.

HENRI SIMARD, ptre.

L'ANTÉCHRIST

(Suite)

QUAND VIENDRA CET ENNEMI DE DIEU?

A travers les innombrables opinions hypothétiques qu'on trouve dans les écrits des Pères, à travers les textes de l'Écriture, et les interprétations qui leur sont généralement données, on peut recueillir, comme certaines, les propositions suivantes :

1. Il y aura un Antéchrist qui se dressera contre Notre Seigneur, et lui fera la guerre ;
2. Cet Antéchrist sera un être humain véritable, mais secondé

par la puissance de satan, et orné des plus brillantes qualités de l'esprit ;

3. Il fera des prodiges menteurs pour prouver que le Christ était un imposteur, et qu'il est lui-même le Messie véritable attendu par les Juifs ;

4. Il déchainera contre l'Eglise et ses enfants une persécution effrayante, universelle, qui fera un très grand nombre de martyrs, et un plus grand nombre d'apostats ;

5. Trompés par les prestiges démoniaques, et épouvantés par la vue des supplices dont on les menacera, un grand nombre renieront le divin Sauveur, et rejetteront les principes de la foi.

Voilà des vérités dont on ne peut douter.

Mais quand viendra ce persécuteur satanique ? Dieu seul connaît la date précise de son avènement.

Aux apôtres qui demandaient : "Quand ces choses arriveront-elles ?" le Sauveur répondait : "Il ne vous appartient pas de connaître les moments que mon Père s'est réservés !"

C'est en vain que nous nous épuiserions en études, en calculs, pour déterminer le jour où se manifesterá le "fils de perdition" : tout ce que nous pouvons dire ne s'élève pas au dessus du domaine des conjectures. *Non est vestrum nosse tempora.*

Dans tous les temps, la préoccupation de la catastrophe finale et de l'avènement de l'Antéchrist, qui doit la précéder, s'est emparée des esprits. Chaque siècle a cru voir, plus ou moins de loin, les lueurs sinistres de la conflagration de l'univers. Nous voyons des traces de ces pressentiments à tous les tournants de l'histoire. C'est surtout aux époques troublées que l'humanité a cru entendre les premiers mugissements de la tempête qui doit causer l'agonie du monde. Les saints mêmes n'ont pas échappé à ces craintes, et ont souvent affirmé leurs conjectures.

"Le monde penche vers sa ruine, disait saint Eucher de Lyon ; il se débat dans les spasmes de l'agonie. Les forces l'abandonnent, il s'affaisse sous le poids des années. Ses derniers jours sont remplis de maux, comme la vieillesse est elle-même remplie de maladies. Dans sa caducité, il a vu et voit encore, des famines, des pestes, des guerres, des épouvantes. C'est la langueur des dernières années qui lui restent à vivre. De là, aussi, les choses étranges qui apparaissent dans le ciel, les tremblements de terre, les perturbations des

saisons, la naissance des monstres, et signes évidents d'un siècle mourant bien qu'il se traîne encore" (*De contemptu mundi*).

Saint Cyprien voyait aussi, dans les maux de son temps, les symptômes de l'agonie prochaine du monde, et il concluait : "Comme la fin de l'univers approche, Dieu veut convertir nos cœurs par la crainte" (Lettre à Démétrius).

"Nous ne sommes pas loin de la fin, disait à son tour saint Jean Chrysostome. Déjà le monde se hâte vers le terme. C'est ce que signifient assez les guerres, les tremblements de terre, et l'extinction de la charité" (Homélie 34, *in Joannem*).

"La terre est opprimée par les grandes commotions avant-courrières de la fin prochaine du monde. Les nations se soulèvent contre les nations. La terre est agitée d'affreux tremblements. Ce que nous voyons est plus frappant que tout ce que nous avons lu jusqu'ici. Combien de villes ont été englouties et abîmées par les tremblements de terre !"

"Quand aux signes dans le soleil, nous ne les voyons pas encore; mais le changement de l'air nous avertit qu'ils ne sont pas éloignés" (S. Grégoire, Breviaire, 1er Dim. de l'Av.).

Tout le monde connaît les terreurs de l'an mille. Nous pouvons maintenant affirmer, à la lumière de l'histoire, qu'elles ont été considérablement exagérées, et qu'elles n'étaient qu'un sentiment populaire, justifié par aucun enseignement des pasteurs de l'Eglise. Les affirmations des saints que nous avons citées, et celle qui suit, n'ont jamais été enseignées au peuple dans la prédication.

Saint Norbert disait un jour à saint Bernard, dans une conversation, "qu'il savait de science certaine (*certissime se scire protestatus est*) que la génération d'alors ne passerait pas sans avoir vu paraître l'Antéchrist, et la persécution générale de l'Eglise."

Ne soyons pas surpris de trouver dans des hommes illustres, et même de grands saints, de pareilles illusions. Le concile de Trente nous avertit que la parole des saints Pères n'a une grande autorité, que quand ils parlent comme témoins d'une tradition dogmatique ou morale, et qu'il y a entre eux un consentement unanime et constant. Or, dans cette question de l'Antéchrist, il ne s'agit ni de dogme ni de morale, et nous ne voyons que des conjectures de caractère privé.

Cependant, pour préserver les fidèles de ces déconvenues, le concile de Latran, tenu en 1516, disait : "Quand au temps préfixe des maux futurs, et à l'annonce, à jour certain, de la venue de l'Antéchrist ou du jugement, que les prédicateurs ne présument en aucune manière de le prêcher ou de l'annoncer, puisque la Vérité a dit "qu'il ne nous appartient pas de connaître les moments que le Père garde en sa puissance souveraine," et qu'il est constant que ceux qui, jusqu'à présent, ont voulu annoncer ces choses, en ont menti !"

Le pape Léon X donnait les mêmes avertissements aux aspirants - prophètes de son temps et à tous ceux de l'avenir. Mais ni le Saint Père, ni le Concile n'ont voulu condamner les opinions ou les conjectures que chacun peut faire. L'erreur des personnages illustres dont nous avons cité les paroles consistait à prendre l'Antéchrist historique pour l'Antéchrist personnel.

L'Écriture nous donne trois signes qui doivent précéder l'avènement de l'homme de péché :

1. La prédication de l'Évangile dans tout l'univers;
 2. L'apostasie de la foi;
 3. La révolte contre l'autorité divine, ou la guerre à Dieu.
- Étudions ces trois signes, et nous verrons qu'ils ne peuvent donner rien de précis, et ne donnent de base qu'à des conjectures.

LA PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE DANS TOUT L'UNIVERS.

Pouvons-nous dire que l'Évangile a été prêché partout ?

La prédication de l'Évangile, dit saint Thomas, peut s'entendre de deux manières: d'une simple divulgation de la venue de Jésus-Christ, et l'on peut dire que l'Évangile était ainsi prêché du temps même des apôtres. "La voix des prédicateurs de l'Évangile a retenti par toute la terre, et leur parole s'est fait entendre au bout du monde" (Rom. X, 18).

Si l'on adopte ce sens, les paroles de saint Mathieu : *Tunc erit consummatio*, "alors ce sera la fin", doivent s'appliquer à la destruction de Jérusalem.

Les paroles du Sauveur peuvent s'entendre aussi d'une prédication de l'Évangile, avec plein effet, de telle sorte, que dans chaque nation, une église soit fondée. Dans ce sens l'Évangile n'a pas été

prêché partout. Quand ce sera fait, la fin du monde viendra (*1a-2ae, Q. 106. a 4 ad 4um*).

Mais ce qui n'était pas fait du temps de saint Thomas est accompli aujourd'hui. Est-il un seul pays dans l'univers où aucune n'a été fondée? Est-il une nation qui n'ait pas été évangélisée? où aucune chrétienté n'ait existé? Il n'est pas facile d'en trouver aujourd'hui. Les persécutions religieuses qui ont jeté les communautés aux quatre coins du monde n'ont pas peu contribué à la diffusion du nom de Jésus-Christ et des lumières de la foi, dans la Chine, l'Afrique centrale, le Thibet, et dans d'autres régions naguère encore infidèles. Si la masse de la population chinoise est encore réfractaire aux influences bienfaisantes de l'Évangile, il y a depuis longtemps des chrétientés florissantes, dans cette nation abêtie par l'opium et assise encore au milieu de toutes les dépravations.

Mais si l'Évangile a déjà pénétré dans tous les pays, pouvons-nous dire que l'évangélisation a été complète et suffisante? Que de siècles il a fallu à l'Europe pour se pénétrer de l'esprit chrétien! Comment affirmer que la Chine et l'Afrique ont reçu, en un siècle, des lumières suffisantes?

"Pourquoi, disait un missionnaire d'Orient, la divine miséricorde se montrerait-elle si avare à l'égard des populations de l'Asie, après avoir été si prodigue à l'endroit des habitants de l'Europe? Oui, l'Orient aura son tour. Il produira ses fruits, en son temps. Il faut que Notre Seigneur y règne comme en Occident. On ne peut donc parler de la fin du monde, avant que le Fils de Dieu n'ait soumis à sa puissance et à celle de son Père tous ses ennemis. Après ce sera la fin."

Cette conclusion repose sur deux données fausses.

La première, c'est que Dieu devrait faire pour un peuple ce qu'il a déjà fait pour un autre; et la seconde, c'est qu'il doit prendre le même temps pour arriver aux mêmes résultats.

Or, rien n'est plus clair, dans l'enseignement de l'Écriture, que l'inégalité dans la distribution de la grâce. Dieu est souverainement libre et indépendant. Il donne ses faveurs à qui il lui plaît, quand il lui plaît, selon la mesure qu'il lui plaît. Qui pourrait lui faire une loi de donner ses grâces dans la même mesure, à tous les hommes? Pourvu qu'il donne à tous ce qu'il s'est engagé à donner par ses

promesses, qui peut lui reprocher d'avoir des amis privilégiés ? Qui peut le blâmer de donner à un peuple plus qu'à d'autres.

Il est absolument certain qu'il y a, dans le monde des âmes, une mystérieuse aristocratie, vers laquelle Dieu s'incline plus volontiers que vers les autres mortels ; et, ces prédilections sont indépendantes des distinctions sociales, et même, souvent, des mérites déjà acquis. Dieu a ses privilégiés, et il leur fait des largesses qu'il ne fait pas aux autres. Il est très libéral envers les uns, pendant qu'il l'est beaucoup moins envers les autres. Pourquoi Dieu agit-il ainsi ? C'est le moment de répondre avec l'Apôtre : *O altitudo !* O profondeur insondable de la sagesse de Dieu ! que ses voies sont incrutables ! Que ses jugements sont incompréhensibles !

Et la loi mystérieuse qui préside à cette inégalité existe pour les peuples comme pour les individus.

Dieu donne à tous les moyens de salut nécessaires ; il donne à quelques uns des secours surabondants. Aux uns il parlera pendant dix siècles, vingt siècles ; aux autres, il se contentera de parler quelques années. Celui qui aura reçu plus, devra rendre plus. Il ne demandera qu'un talent à celui qui n'aura reçu qu'un talent. Ceux qui auront abusé de grâces très nombreuses, auront un compte terrible à rendre.

Cette loi mystérieuse de l'inégale distribution des trésors divins fait l'harmonie du monde physique et du monde surnaturel.

Pourquoi la rose a-t-elle des nuances plus riches que l'humble violette ? Pourquoi le papillon a-t-il plus de beauté et de grâce que les autres insectes ! Si toutes les fleurs étaient des roses, il y aurait unité, mais, où serait la variété ?

Pourquoi la rosée tombe-t-elle dans des régions qui semblent n'en pas avoir besoin, pendant qu'elle est à peu près inconnue dans les régions arides du désert ? Pourquoi la pluie tombe-t-elle dans l'Océan, pendant que des pays entiers sont désolés par la sécheresse ? Dieu a soumis le monde physique à des lois fixes. La beauté, l'ordre du monde, veulent que ces lois soient constantes, et suivent leur cours sans exception. Autrement, nous n'aurions jamais de certitude physique. Or, si Dieu empêchait la pluie de tomber dans les océans, il devrait suspendre, tous les jours, les lois qui régissent les éléments. La beauté et l'ordre du monde ne le permettent pas.

De même, dans le monde spirituel, il y a des âmes qui sont inon-

dées de secours spirituels dont elles n'ont pas besoin pour leur salut, tandis que d'autres âmes n'ont que les grâces nécessaires. Il y a des peuples qui sont inondés des rosées célestes, et d'autres peuples en sont privés. Eh bien cette inégalité entre dans l'harmonie de l'univers.

Les créatures de Dieu, dit saint Thomas, sont comme les nombres: il n'y en a pas deux qui soient parfaitement pareilles. Les créatures forment une longue chaîne dont les innombrables anneaux vont des confins du néant jusqu'à Dieu. Les plus hautes qualités des êtres inférieurs touchent aux attributs inférieurs des créatures supérieures, et cela, dans toute la chaîne. La plante touche en quelque sorte à l'animal par la vie végétative qui leur est commune; l'animal touche à l'homme par les sens, et l'homme à l'ange par l'esprit, l'ange à Dieu qui est un pur Esprit. Dans le firmament, disait saint Paul, tous les astres n'ont pas le même éclat. Il en est ainsi dans le firmament des âmes.

Quand la mort aura déchiré le voile des sens, nous verrons que la sagesse de Dieu présidait à cette apparente antinomie, entre l'universelle bonté de Dieu et l'inégale distribution de ses faveurs. Nous verrons que ceux qui ont reçu le moins, ont encore reçu beaucoup, et pouvaient opérer leur salut et gagner les biens infinis du ciel.

Ainsi, nous ne pouvons pas dire que l'Antéchrist est encore loin de nous parceque l'Asie n'a pas été illuminée par l'Évangile aussi longtemps que l'Europe. Et même si elle devait recevoir la même somme de lumière que l'Europe, nous ne pourrions pas dire que Dieu prendra pour l'éclairer le même temps qu'il a pris pour éclairer les peuples de l'Europe.

Et qui nous dit que les peuplades doivent être également évangélisées? Sont-elles toutes également réfractaires? Et, s'il y a parmi les saints une si grande variété, si l'apôtre les compare aux étoiles qui n'ont pas toutes le même éclat ni la même grandeur, ne pouvons-nous pas dire qu'il y a une semblable variété, une inégalité analogue dans le firmament des peuples?

Tout ce que nous savons, c'est que chacun reçoit des secours pleinement suffisants pour conquérir le ciel; et que l'homme ne sera pas condamné pour avoir invinciblement ignoré la loi de Dieu, mais pour n'avoir pas conformé sa vie à ce qu'il en connaissait.

Nous pouvons donc dire que l'Évangile a été prêché par tout

l'univers. Pouvons-nous conclure que l'Antéchrist est sur la terre? Nullement.

"Le Sauveur, au chapitre 24 de saint Mathieu, affirme que le monde ne finira pas avant que l'univers ait reçu la lumière de l'Evangile. Il ne dit pas que le monde finira aussitôt après" (Suarez, *De legibus*, L. x 7).

Ainsi, ce premier signe ne nous donne aucune certitude sur la date précise de l'avènement de l'Antéchrist.

(A suivre)

T. L., S. J.

PAGES ROMAINES

I

NOUVEAUX STATUTS POUR L'ACADÉMIE DE SAINT-THOMAS ET LES INSTITUTS BIBLIQUES.—MISSIONS DIPLOMATIQUES : JAPON, ETHIOPIE.

Tandis que la moitié des peuples de l'univers met aujourd'hui toute son énergie à multiplier les moyens de destruction, l'Eglise, toujours sereine, poursuivant son œuvre civilisatrice, consacre toute son activité à réparer les désastres de la guerre par ses œuvres de charité, et à préparer pour demain des réserves de lumière pour les générations qui succéderont à celles que la mort fauche avec tant de brutalité. Alors que le canon émeut nuit et jour les échos de toutes les frontières, elle se préoccupait en ces derniers temps de développer l'étude de la philosophie scolastique, et celle des Livres Saints, en réorganisant l'Académie romaine de Saint-Thomas et les trois Instituts Bibliques qui, sous les noms de Commission biblique, de Commission pour la révision de la Vulgate, d'Institut biblique, fleurissaient dans Rome, créés en ces dernières années par le Saint-Siège.

En vertu des dispositions de la S. Congrégation des Séminaires et de l'Université des Etudes, un décret publié dans les *Acta Sanctæ Sedis* au mois d'octobre a déterminé ainsi qu'il suit le statut de l'Académie romaine de Saint-Thomas.

Le 1er article qui en fixe le nom lui donne celui de: Académie de Saint-Thomas; il en détermine le but qui est d'expliquer, de défendre, de propager la doctrine philosophique du docteur angélique, en observant fidèlement ce que prescrit l'encyclique *Aeterni Patris*.

Le 2e indique les moyens d'atteindre le but poursuivi et qui peuvent se résumer dans les efforts que fera l'Académie pour se mettre en rapport avec les académies similaires, s'informant des œuvres qui paraissent pour les combattre ou les soutenir.

Le 3e fait connaître la constitution de l'Académie: elle aura un conseil, des académiciens, des élèves.

Le 4e indique ce que sera le conseil: 3 cardinaux, assistés d'un secrétaire, le composeront.

Le 5e détermine que les académiciens élus par le conseil ne pourront être plus de 40 et que ce chiffre renfermera au moins 10 Italiens et 10 étrangers.

Le 6e veut que les assemblées soient mensuelles.

Le 7e fixe l'ordre du jour de chaque séance : une dissertation, au préalable approuvée par l'un des 3 cardinaux du conseil, y sera lue; elle sera suivie d'une discussion sur les ouvrages publiés et sur les moyens pratiques de défendre la saine doctrine philosophique contre les erreurs modernes.

Le 8e invite à publier les dissertations qui seront jugées dignes d'être portées à la connaissance du public.

Le 9e article manifeste les conditions auxquelles seront admis les élèves : ils devront déjà avoir achevé leur philosophie, et être jugés dignes d'entrer à l'Académie pour y suivre les cours des professeurs dont le choix est laissé au jugement des cardinaux.

Les 10e, 11e et 12e ont pour objet les récompenses. Les élèves qui, pendant une année entière, auront suivi les cours seront admis à concourir aux prix décernés par l'Académie après un examen écrit. Un double examen écrit et oral, la fréquentation des cours pendant 2 ans, les deux tiers des voix sont nécessaires à l'acquisition du titre de docteur en saint Thomas. Un prix sera accordé aux académiciens qui feront des dissertations, on publieront des études philosophiques, ou même simplement seront assidus aux assemblées académiques. Les élèves qui prendront part aux disputes philosophiques auront droit à une récompense.

Tel est le nouveau statut de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, fondée par Léon XIII, le 13 octobre 1879, confirmée par Pie X le 23 janvier 1904, et déjà amplifiée par Benoît XV le 31 décembre 1914.

Neuf ans après la publication de la lettre pontificale *Providentissimus Deus*, du 18 novembre 1893, par laquelle il déterminait les règles à suivre pour l'étude et l'explication des Saints Livres, Léon XIII, par sa nouvelle lettre *Vigilantiæ*, du 30 octobre 1902, institua à Rome la Commission Biblique, chargée de veiller à l'interprétation de l'Écriture, à fixer le sens des passages obscurs ou discutés, bref à maintenir la saine doctrine de tradition à son sujet. Moins de deux ans plus tard, par ses lettres apostoliques *Scripturæ Sanctæ* du 23 février 1904, Pie X donnait à cette commission le droit de conférer les titres de Licencié et de Docteur en Écriture Sainte, sous certaines conditions déterminées. Puis, par un autre document pontifical *Vinea electa*, du 7 mai 1909, le même pape fondait l'Institut biblique dont le but était déterminé par les paroles suivantes : *Ut in Urbe Roma altiorum studiorum ad libros sacros pertinentium babeatur centrum quod efficaciore, quo liceat, modo doctrinam biblicam et studia omnia eidem adjuncta sensu Ecclesiæ catholicæ promoveat*. Cet Institut pouvait conférer un diplôme, à la fin de la troisième année d'études, donnant le titre de *Lector S. S.*, titre qui n'était point considéré comme un grade académique.

Entre temps, Pie X créait encore la commission pontificale pour la révision et la correction de la Vulgate et la composait de Bénédictins; Benoît XV devait en compléter l'organisation par des règles fixes, le 13 novembre 1914. Or l'acte pontifical du 25 août dernier *Cum Biblia Sacra* détermine les relations qu'auront désormais entre eux les deux Commissions et l'Institut bibliques, et fixe à trois les grades académiques à obtenir dans l'étude des Livres Saints.

À l'avenir, le baccalauréat sera donné par l'Institut Biblique à la fin de la 2e année. Le même Institut concèdera le titre de Licencié, à la fin de la 3e année d'études, mais au nom de la Commission Biblique. C'est là un grand avantage pour les élèves de cet Institut, parceque un grade académique proprement dit est nécessaire en certains pays pour avoir certains droits, comme en Espagne pour prendre part au concours d'une dignité capitulaire, en Allemagne, en Autriche, pour occuper une chaire dans beaucoup de collèges.

Enfin, le Doctorat, que donnera seule la Commission biblique, aura une plus grande valeur, parceque les deux années qui devront le séparer de la Licence

auront dû être employées soit à l'enseignement de l'Écriture, soit à la publication d'un ouvrage l'ayant pour objet.

* * *

Le 13 octobre dernier, le Saint Père recevait en audience solennelle l'ambassadeur Tagoro Miura, ministre plénipotentiaire de l'Empereur du Japon, qui venait apporter au Souverain Pontife une lettre de son maître en réponse à celle que Benoît XV lui avait fait remettre lui-même par Mgr Petrelli, archevêque titulaire de Nisibe, délégué apostolique aux Philippines, et qui avait pour objet la nouvelle de son élévation au trône pontifical. Les cérémonies protocolaires achevées, le Pape, après avoir conduit en ses appartements privés l'envoyé du Mikado, le revêtit des insignes en or de Grand' Croix de l'Ordre de Saint Grégoire et lui donna la médaille en or de la 2^e année de son pontificat.

Tels étaient les termes laconiques par lesquels les journaux romains annonçaient le lendemain de cette réception le fait de la veille, sans se douter que ce laconisme même est un aveu du fait acquis depuis longtemps, que seule la Papauté exerce un incomparable prestige sur les peuples qui ne reconnaissent pas sa mission divine, car il n'est jamais parlé d'ambassades extraordinaires envoyées périodiquement aux chefs des autres religions, par ceux qui ne les professent point.

Il y a 331 ans que le Saint Siège fut salué pour la première fois par des ambassadeurs japonais. Grégoire XIII occupait le trône pontifical. Quatre ambassadeurs composèrent la première ambassade: deux étaient de sang royal, les deux autres appartenaient à la plus haute noblesse du pays; l'âge n'avait vieilli encore aucun d'eux. L'un s'appelait Manzio-Ito; il représentait le roi François de Bungo, dont il était le parent; l'autre se nommait Michel Gingiva, neveu du roi d'Omura, Barthélemy, cousin de Protais, roi d'Arima; il était leur mandataire. Leurs deux associés dans leur mission diplomatique étaient Martin Fara et Jules Nicaura. Deux pères jésuites les accompagnaient, l'un en qualité de gouverneur, l'autre d'interprète, les RR. PP. Nino Rodriguez et Diego de Mesquita. Embarqués à Nangasaki, sur un navire portugais, le 20 février 1582, ils se rendirent tout d'abord à la Cour du Portugal qui les reçut avec les plus grands honneurs. Finalement, après trois ans de voyage, ils arrivèrent à Rome le 22 mars 1583, avec le cérémonial fastueux qui réglait alors l'entrée des ambassadeurs dans la cité des Papes. Conduits en cavalcade solennelle au Vatican pour assister au consistoire public dans lequel ils devaient être présentés au Souverain Pontife, ils baisèrent les pieds de Grégoire XIII, auprès duquel le Père Maffei, jésuite, servait d'interprète, et quand la lecture des lettres royales qu'ils apportaient eut été achevée, Grégoire XIII, heureux de voir l'empire du Christ établi jusqu'aux confins du monde, s'écria, dans une émotion qui associa à ses larmes les pleurs de tous les assistants: *Nunc dimittis seruum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.*

Il avait alors 83 ans, et ne croyait pas que son âge pût le dispenser des austérités du carême; 15 jours après il expirait saintement.

Sixte V, lui ayant succédé, combla d'honneurs les jeunes ambassadeurs japonais. A l'un d'eux il réserva le privilège de lui tenir l'étrier, quand il monta sur sa jument pour aller prendre possession solennelle de Saint-Jean de Latran, le 3 mai 1585, à un autre, celui de porter l'un des bâtons du dais pontifical, à un troisième, la faveur de lui verser l'eau sur les mains pendant les ablutions de la grande cérémonie, et voulut les communier de sa main. Le titre de chevalier de l'épéron d'or, celui de patrice romain furent encore octroyés par le nouveau pape à ces jeunes ministres japonais, à chacun desquels il remit trois mille écus pour les frais de leur voyage, quand ils prirent congé de lui, sans compter les dons précieux qu'il leur confia pour les offrir, en son nom, aux rois qui les avaient envoyés.

Peu de jours avant d'enregistrer la visite du ministre japonais à Benoît XV l'*Osservatore romano* avait publié le récit de la réception faite, en juillet dernier, par le jeune Négus d'Ethiopie, Yassou, à la mission pontificale présidée par le R. Père Basile Combrand, supérieur de la mission catholique de Addis-Abéba, montrant, par les détails du programme de réception, quel haut prestige exerce la Papauté sur des peuples qui ne lui sont pas soumis. Au jour fixé pour l'audience de l'envoyé du Pape, sur l'ordre du Négus, le grand-maître du palais, Agaffari Anadadjè, et Lidi-Onassanie, (ce dernier bien connu par la bienveillance constante dont il entoure les œuvres catholiques,) accompagnés de dix officiers de l'aile droite et de dix officiers de l'aide gauche, et suivis de plusieurs centaines de soldats de la garde impériale, tous en uniforme de gala, s'en furent à la résidence du R. P. Basile pour le conduire au palais. Monté sur un magnifique cheval, non moins que ses deux compagnons, le R. P. Basile, entouré de ce magnifique cortège, traversa la capitale au milieu d'une foule respectueuse, et, arrivé au palais, il fut aussitôt introduit dans la grande salle de réception par le ministre des Affaires étrangères. Le Négus Yassou, assisté de ses ministres, des principaux dignitaires de la cour, l'y attendait, assis sur son trône d'où il se leva pour lui donner la bienvenue avant d'entendre son allocution. Ce fut debout également que le Négus reçut des mains du R. P. Basile la lettre de Benoît XV, dont il ordonna qu'aussitôt lecture publique en fût faite en abyssin. Elle fut suivie de la remise des insignes du Grand Cordon de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Emu, plein de joie, le Négus exprima sa gratitude envers le Pontife Romain dont il fit l'éloge et dont les cadeaux furent immédiatement exposés à l'admiration de la cour. Puis, craignant que son merci ne parût trop protocolaire quand l'expression en arriverait à Rome de longs mois après, il ordonna que le télégraphe en portât le jour même la chaleureuse expression au Vatican. Touché également de la courtoisie de Benoît XV envers le Négus Mikaël, son père, auquel il envoyait également la Grand-Croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre, le Négus décréta que, la saison des pluies finie, le R. P. Basile se rendrait avec escorte auprès du Vice-Roi pour lui conférer lui-même la distinction pontificale. L'audience achevée, le R. P. Basile, entouré d'une garde de soldats, se rendit également au palais du chancelier Bittoted Hailè-Guiarguis pour lui remettre à son tour la décoration que lui décernait Benoît XV.

Tel est le récit de la réception de la dernière mission pontificale par la cour d'Ethiopie, qui est distante de 739 ans de la première qui fut envoyée par Alexandre III, le 27 septembre 1177, et voici quelle en fut l'occasion.

Un voyageur du nom de Philippe, parcourant le pays éthiopien et constatant les grandes relations qui existaient entre la religion que professaient les habitants et l'Eglise Romaine, s'en entretint avec le roi au point de lui inspirer le désir d'établir des rapports avec la Papauté. Heureux d'accepter une mission qui lui fut aussitôt offerte, Philippe, en qualité d'ambassadeur du Négus, vint aborder à Venise où se trouvait alors Alexandre III, en train d'exercer sa médiation entre le doge Ziani et l'empereur Frédéric. Content des demandes qui lui étaient faites, Alexandre III s'empressa de confier à Philippe la mission de porter sa réponse au roi dont il avait su si bien capter les bonnes grâces. Elle portait la date du 27 septembre 1177, la suscription : *Carissimo Filio in Cbristo salutem et apostolicam benedictionem*, et comme le roi d'Ethiopie avait demandé au pape une église dans Rome et une dans Jérusalem pour les fidèles de la nation éthiopienne, Alexandre III lui concédait dans sa lettre l'église et le monastère de Saint-Etienne des Maures, derrière le Vatican.

Depuis cette lointaine époque jusqu'à ce jour, les papes n'ont cessé de s'intéresser aux Ethiopiens, sans jamais avoir grand succès, ou tout au moins des succès durables, au point de vue de leur union à l'Eglise Romaine.

Sous Eugène IV, le roi d'Ethiopie Zara Jacob envoya quatre députés au Concile de Florence, où Nicodème, abbé des Abyssins, prononça un superbe discours qui proclamait le désir du roi et de l'Ethiopie entière de se ranger sous l'obéis-

sance de l'Eglise Romaine; mais les intrigues ne permirent pas aux espérances de donner longtemps les joies de la réalité. Pendant le XVIII^e siècle, l'Éthiopie cessa d'avoir des relations, où à peu près, avec les représentants de la religion romaine. Ce fut seulement sous Grégoire XVI qu'une première députation d'Éthiopie envoyée à ce pape commença à les renouer. Depuis, elles n'ont cessé de se multiplier. Plaise à Dieu de les faire aboutir au grand rêve : *Unum ovile et unus Pastor* !

II

A PROPOS DU DERNIER CONSISTOIRE.—CARDINAUX SECRETS.—CARDINAUX "IN PETTO".—CARDINAUX IMPROVISÉS.—CARDINAUX MORT-NÉS.
CARDINAUX NOMMÉS ET REFUSANT LA POURPRE

Præter bos qui nominati sunt, adlegere in collegium vestrum decrevimus præstantes alios viros duos : quos tamen in pectore reservamus..... Item duos alios, ut supra diximus, Cardinales creamus, et in pectore reservamus, quandocumque arbitrio Nostro renuntiandos.

Telle est la formule traditionnelle dont s'est servi, pour la première fois, Benoît XV, en créant, dans le consistoire secret du 4 décembre, ses deux premiers cardinaux réservés *in petto*.

L'usage des nominations réservées *in pectore* a succédé à celui des créations secrètes qui ne remonte pas au delà de Martin V.

Quand la coutume de ces derniers était en vigueur, le pape en consistoire secret faisait connaître le nom de celui qu'il avait choisi, puis sollicitait le vote individuel et auriculaire des cardinaux présents, qui se prononçaient ainsi secrètement sur le choix fait par le Pontife. En une promotion de quatorze cardinaux, Martin V se contenta d'en publier dix, ne révélant le nom des quatre autres qu'aux seuls membres du consistoire, auxquels il désigna également les titres cardinalices qu'il réservait aux élus, à savoir ceux de S. Sixte, de S. Georges, de Ste Marie *in via lata*, de S. Ange. Dans les deux consistoires qu'il tint en 1426 et en 1430, Martin V confirma dans leur dignité cardinalice ses cardinaux secrets du consistoire de 1423, déclarant au Sacré-Collège, que si la mort le surprenait avant qu'il n'eût fait la publication de leur promotion, il voulait que, admis au conclave, ils jouissent des mêmes droits et privilèges que les autres. Chaque cardinal jura, alors, d'obéir en tout à la volonté pontificale, si manifestement proclamée. Ces quatre cardinaux nommés secrètement étaient Dominique Ram, espagnol, évêque de Lérida, Prosper Colonna, romain, neveu du pape, Dominique Capranica, romain, Julien Cesarini, d'une noble famille de Rome.

Il semblait, que après trois affirmations de la volonté du pape, en trois consistoires différents, et le serment donné de la respecter, les quatre cardinaux secrets n'auraient pas à défendre des droits incontestables; il en fut tout autrement, et quand, le 20 février 1431, Martin V eut rendu l'âme, sans les avoir publiés en consistoire, ils ne furent pas admis à prendre part au conclave sous prétexte qu'ils n'avaient pas reçu le chapeau. Sous la pression des cardinaux qui venaient de l'élire, Eugène IV promulgua, en plein consistoire, la 22^e *Extravagante*, qui déclarait que nul n'aurait désormais le droit de se dire cardinal, bien que nommé secrètement, avant que sa publication officielle ayant été faite, il n'eût reçu le chapeau, l'anneau et le titre cardinalice et, s'il était éloigné de Rome, il n'eût reçu la barrette cardinalice. Dominique Capranica n'acceptant pas l'effet rétroactif de cette constitution pontificale, qu'il croyait avoir été faite spécialement contre lui, parcequ'il était partisan de la faction des Colonna, il était personnellement hostile à Eugène IV, se rendit au concile de Bâle pour y défendre ses droits méconnus. Il en négocia le triomphe, pendant trois ans, mais il l'obtint en 1434. Eugène n'admit pas une sentence qui condamnait ses propres décisions, et, en plein con-

sistoire, il déclara Capranica privé de toute dignité. Enfin, le conflit s'apaisa par des concessions mutuelles: Capranica fit des excuses. Eugène IV qui, pour sauvegarder son autorité, et les droits des malheureux cardinaux secrets de Martin V, avait de nouveau créé trois d'entre eux, conféra la dignité cardinalice à Capranica, mais en lui assignant le titre de Ste-Croix de Jérusalem qui n'était pas celui sous lequel il avait été promu par Martin V.

Une fois la réconciliation accomplie, Eugène IV, qui ne pouvait cependant ne pas apprécier les hautes qualités de Capranica, l'un des plus grands savants de son époque, lui donna la légation de la Marche d'Ancône avec le gouvernement de Pérouse. Nicolas V, Calixte II l'honorèrent d'une particulière amitié.

La 22e *Extravagante* d'Eugène IV fut respectée par les successeurs de ce pape qui ne l'abrogèrent pas. C'est pourquoi, à la mort de Paul II, survenue le 26 juillet 1471, Sixte IV, qui avait déclaré nulles les nominations secrètes de Pierre Toscano, vénitien, de Jean-Baptiste Lavelli, romain, de Frédéric de Clugny, bourguignon, promu de nouveau les deux derniers à la dignité cardinalice, à l'exclusion du premier. Toutefois, ce ne fut que de nombreuses années après que ces deux promotions furent faites, puisqu'elles n'eurent lieu que neuf ans après la mort de Paul II, en la sixième promotion faite par Sixte IV, le 15 mai 1480. D'autres cardinaux secrets furent plus malheureux encore, car leur choix fut toujours écarté par le successeur du pape qui les avait nommés. Tels furent l'archevêque de Strigonia et le prévôt de Salzburg, nommés par Pie II, l'évêque de Trévise, créé secrètement par Paul II. Frédéric de San Severino, napolitain fut le seul cardinal créé secrètement par Innocent VIII, et quoique non publié, il participa au conclave qui élut Alexandre VI, grâce aux instances du cardinal Scagnone Sforza.

La sévérité de la 22e *Extravagante* commença dès lors à être battue en brèche par des exceptions d'à côté. Ainsi, Jean de Medicis,—le futur Léon X—fait cardinal à l'âge de 14 ans par Innocent VIII, obtint, par grâce spéciale, qu'à l'âge de 18 ans, sans avoir besoin d'être publié, il prit les insignes cardinalices et son titre de Santa Maria in *Domnica* qui lui avait été assigné. Antoine Pucci, créé cardinal par Clément VII, reçut la faculté de porter les insignes cardinalices, avant d'être publié. Bernardin de la Croix, moins fortuné, ne put jamais faire reconnaître sa nomination secrète faite par Paul III, bien qu'il en eût les lettres qui, au reste, furent déchirées par les membres du Conclave, *Litteræ, quas sub plumbo de Cardinalatu obtinuerat expediri, in prima post obitum Pontificis cardinalium congregatione, fuerunt laceratæ.*

Ce fut pour obvier aux nombreuses difficultés que suscitait si souvent la nomination secrète de cardinaux, que ce mode de promotion fut abandonné et remplacé par la réserve *in petto*. Qui en prit la première initiative? Il est difficile de le dire, les auteurs l'attribuant les uns à Alexandre VI, qui avait réservé *in petto* Louis d'Aragon pour le publier ensuite en 1496, les autres à Jules II, à Clément VII, à Paul II. Il peut parfaitement se faire que tout d'abord, la réserve *in petto* ait existé simultanément avec le vieil usage de la nomination secrète. Toujours est-il que Urbain VIII usa de la nouvelle méthode, puisqu'il mourut le 29 juillet 1644, sans avoir publié quatre cardinaux réservés *in pectore*. La grande différence qui existe entre le système des nominations des cardinaux secrets et celui des créations réservées *in petto*, c'est que, dans la vieille coutume, le pape faisait connaître secrètement aux membres du Sacré-Collège, les noms de ceux qu'il avait élus, tandis que, dans la nouvelle, le pape n'indique que le nombre de ceux qu'il réserve *in pectore*, sans les désigner d'aucune sorte. Les cardinaux secrets ne prenaient rang parmi leurs collègues qu'à dater du jour de leur publication; les cardinaux réservés *in petto* sont chronologiquement membres du sénat de l'Eglise du jour même de leur réserve. Mais, ainsi que, en conformité avec la 22e *Extravagante* d'Eugène IV, les cardinaux secrets n'étaient ordinairement pas reconnus comme princes de l'Eglise, s'ils n'avaient été publiés avant la mort du Pape, ainsi le successeur du Pontife qui a réservé des cardinaux *in petto*

n'est pas tenu de les publier, quand bien même il trouve l'écrit authentique manifestant l'expression de la volonté de son prédécesseur.

Clément XIV, qui en avait réservé onze *in petto*, sollicité, au moment de mourir, de faire connaître les élus de son choix, s'y refusa totalement emportant dans la tombe le secret de ses préférences.

* * *

Si les créations des cardinaux secrets, ou réservés *in petto*, peuvent être dénommées des promotions à terme, il y eut parfois des nominations tellement improvisées que l'on pouvait les appeler des générations spontanées de cardinaux.

La joyeuse surprise qu'éprouvèrent ces élus qui n'avaient pas été candidats fait contrepoids, dans l'histoire, aux déceptions de ceux qui, toujours candidats, ne furent jamais élus.

Alexandre Oliva, général des Augustins, fut créé cardinal par Pie II en 1460, sans que nul avertissement lui ait été communiqué à ce sujet. Ce saint religieux fut l'homme aux plus agréables surprises. Tombé dans l'eau, à l'âge de 3 ans, et retiré mort, sa mère le transporta aussitôt sur un autel de la Vierge où il revint à la vie; plus tard, devenu religieux, il semble avoir passé sa vie à jouer à cache-cache avec les charges et les dignités qui lui étaient offertes par l'estime de ses frères.

Quand Léon X fit sa promotion de 31 cardinaux, la nomination de quatre d'entre eux, Jean Piccolomini, Nicolas Pandolfini, le célèbre Cajetan, général des Dominicains, et Christophore Numali, général des Franciscains, fut absolument improvisée au dernier moment, au point que nul de ces quatre élus n'en avait le moindre soupçon.

Guillaume Allen, ou Alain, dit le cardinal d'Angleterre, qui avait refusé la pourpre à Grégoire XIII qui la lui offrait, fut promu à la dignité cardinalice en 1387 par Sixte V, sans que la volonté papale lui eût été manifestée auparavant.

Laurent Priuli, patriarche de Venise, fut l'objet de la même surprise, en 1596, de la part de Clément VIII, ainsi que Ferdinand Taberna en 1604. Jean Casimir V, fils de Sigismond III, roi de Pologne, se trouvant à Rome, chez les Jésuites, fut, sans être prévenu, élevé à la dignité cardinalice, en 1646, par Innocent X, dignité à laquelle il renonça, deux ans après, quand il dut monter sur le trône de Pologne.

Jean Bona, général de l'ordre de Citeaux, Pierre Bassadona, vénitien, furent également les objets d'une promotion, sans avis préalable, le premier dans le consistoire tenu par Clément IX, le 29 novembre 1669, le second par Clément X, le 12 juin 1673. Le même pape fit de même à l'égard du dominicain Thomas-Philippe Howard, frère du duc de Norfolk (27 mai 1675).

Fortunat Caraffa fut, à l'improviste, nommé cardinal, en 1686, par Innocent XI, en dédommagement du refus qu'il imposait à une demande qu'il lui faisait en qualité d'ambassadeur de son roi.

Il est raconté que Jean Baptiste Gabrielli, général des religieux de Citeaux, préfet des études à la Propagande, soutenait publiquement une dispute théologique, quand, le 14 novembre 1699, on lui apporta le pli inattendu lui annonçant que le pape Innocent XII, dans le consistoire qui se tenait à la même heure, venait de le nommer cardinal. Suspendant un instant la controverse entamée, il lut silencieusement le billet, sans témoigner la moindre émotion, le mit dans sa poche, sans en révéler le contenu, et reprit la série de ses arguments auxquels il dut mettre un terme, quand le courrier apostolique, étonné de n'avoir pas provoqué le moindre sentiment de joie chez celui auquel il avait apporté une telle nouvelle, la divulgua à l'assistance qui, par les ovations qu'elle fit au cardinal improvisé, le força à s'unir à la joie de tous.

À peine élu Souverain Pontife, Innocent XIII fit la promotion subite de son frère Bernard Marie Conti (1721).

* * *

S'il y a eu des cardinaux improvisés, il y eut également des cardinaux mort-nés, ou mieux nés morts. Guillaume Maclesfeld, anglais, religieux de l'ordre des Prêcheurs, lecteur en théologie au collège d'Oxford, était mort depuis peu de jours à Louvain, quand Benoît XI le créait à Rome prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine. Jacques Pasquali, de Sienna, mourut, avant que la nouvelle de son élévation au cardinalat par Jean XII, en 1331, ne lui fût parvenue. Raymond de Toulouse, fils du comte de Montfort, religieux de l'ordre de la Merci, d'une rare piété et d'une science profonde, septième et dernier cardinal créé par Benoît XII, était déjà mort à Barcelone où il demeurait, quand arriva le courrier apostolique porteur de sa nomination.

Armand Bertrand ou Bernard, patriarche titulaire d'Alexandrie, était mort de la veille à Montefiascone, quand, le 22 septembre 1668, Urbain V le promut cardinal.

Guillaume Petow, anglais, franciscain, forcé par Henri VIII de quitter sa patrie, s'en vint à Rome où il mérita la faveur du cardinal Caraffa qui, devenu pape, sous le nom de Paul IV, le renvoya en Angleterre sous le règne de Marie I, en lui donnant l'évêché de Salisbury. Créé cardinal le 14 juin 1557, il ignora toujours la nouvelle de sa dignité, la reine Marie, qui en avait reçu communication, en gardant profondément le secret, parceque le document pontifical qui annonçait à Petow sa nomination le désignait comme remplaçant dans la légation d'Angleterre le cardinal Paulus, ce qui déplaisait à la reine. Dix mois après, il rendait le dernier soupir sans savoir qu'il était cardinal.

Paul de Carvagio et Mendoza, portugais, grand inquisiteur et président du Sénat de Lisbonne, créé cardinal par Clément XIV, réservé *in petto* en 1769, publié le 20 janvier 1770, était mort à Lisbonne, trois jours avant cette date. Frère du fameux Pombal, il valait moins que lui, dit le cardinal Pacca, dans ses *Mémoires*.

* * *

Enfin, si honorifique que soit la dignité cardinalice, elle fut bien quelquefois refusée. Pour ne citer que quelques noms : André Conti, d'Aniane, religieux de l'ordre des Frères Mineurs, créé cardinal par Boniface VIII, en 1298, refusa la pourpre, et mourut dans son couvent en 1308. Guy, évêque d'Utrecht, opposa un même refus, en 1313, au pape Clément V.

Dans la quatrième promotion qu'il fit, en 1385, Urbain VI, dont la légitimité n'a jamais pu être résolue, sur vingt et une nominations qu'il fit, eut le déboire d'essayer six refus, de la part d'Adolphe de Nassau, allemand, archevêque de Mayence, de Frédéric, comte de Saverdon, allemand, archevêque de Cologne, de Cunon de Falkenstein, allemand, archevêque de Trèves, d'Arnonl de Horn, liégeois, évêque d'Utrecht, de Wenceslas, prince de Lignitz, allemand, évêque de Breslau, de Pierre Rosemberg, bohémien. Le motif de leur refus était le désaveu de leur part de l'attitude d'Urbain VI qui provoqua le grand schisme d'Occident.

Sigismond Papadoca, napolitain, évêque de Venosa, créé, en 1527, cardinal par Clément VII, refusa le chapeau, se contentant de son évêché où il mourut en 1536. Nipi, médecin de Paul IV, fit de même, quand son illustre client voulut le récompenser par la pourpre de ses nombreux services. Il fallut de la part de Clément VIII une menace foudroyante d'excommunication pour vaincre la résistance qu'opposa le grand Baronius à sa promotion cardinalice.

Mu par sa grande humilité, Ferdinand de Tolède Oropesa, (des ducs d'Albe, marquis de Coria, etc.) renvoya, en 1878, à Grégoire XVI la barrette cardinalice que ce pape lui expédiait, et se retira chez les Jésuites.

Gabriel Philippucci, de Macerata, votant de la Signature, créé cardinal en 1706 par Clément XI, refusa le chapeau qu'il n'aurait, au reste, pas porté long

temps, puisqu'il mourut la même année. En 1712, dans sa sixième promotion de cardinaux, Clément XI vit encore un de ses choix décliné par celui qui en était l'objet, Joseph-Marie Tommasi, théatin; mais le pape ne voulut pas être le vaincu et un ordre formel contraignit Tommasi à devenir "cardinal malgré lui."

Enfin, dans le consistoire de 1743, Benoît XIV loua hautement la modestie, la grande humilité d'Antoine Pallavicini, qui avait toujours opposé un refus formel aux instances pressantes faites par le Pape pour qu'il acceptât la dignité cardinalice.

DON-PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Vie de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Par le R. P. MORICE O. M. I.—Se vend chez l'auteur. Saint-Boniface. Man.—

On s'élève d'ordinaire, et non sans raison, contre les publications prématurées de certaines biographies qui n'ont pas d'autre raison d'être que l'exploitation de la curiosité publique. Le présent ouvrage, tout en satisfaisant la curiosité publique, (la première édition était vendue avant même de paraître), a le mérite de faire revivre la figure si attachante de son héros. Nous avons lu d'un trait la vie de Mgr Langevin, et nous rendrons ici témoignage de la vérité de son portrait. Depuis son enfance jusqu'à sa mort nous l'avons reconnu tel qu'il était apparu pendant de longues années. Esprit impulsif, parfois peu maître de ses impressions et de son verbe; écrivain pittoresque mais inégal, appréciant peu les calculs de la prudence; causeur charmant, plein de saillies, ne redoutant pas les familiarités, il était doué d'une intelligence très vive, d'une activité infatigable, et d'un amour ardent pour les nobles causes. Il n'avait qu'une seule passion, celle de la religion et de la partie française qu'il ne sépara jamais. On le traita d'intransigeant, d'intégriste, d'impolitique. De telles accusations lui valurent le blâme des uns, l'admiration des autres. Tous lui reconnaissaient du courage, plusieurs furent surpris de sa constance. Au demeurant, Mgr Langevin restera une noble et intéressante figure.

Plus tard, lorsque les contemporains ayant disparu, il sera loisible de soulever les voiles et de jeter un coup d'œil indiscret derrière les coulisses politiques, une autre biographie s'écrira dont le P. Morice possède sans doute déjà tous les éléments, et justice complète sera rendue aux protagonistes des luttes manitobaines.

En attendant, remercions l'auteur des pages actuelles.—fr. A. cap.

NUMÉROS DE LA REVUE DEMANDÉS

Ceux de nos abonnés qui ne font pas la collection de la revue nous rendraient service en nous adressant, contre remboursement du prix, les numéros suivants de la *Nouvelle-France*:

Année	1903—No. de	février.
"	1904— "	juin.
"	1908— "	mars.
"	1909— "	septembre.
"	1914— "	juin et septembre.
"	1915— "	mai.
"	1916— "	février et avril.